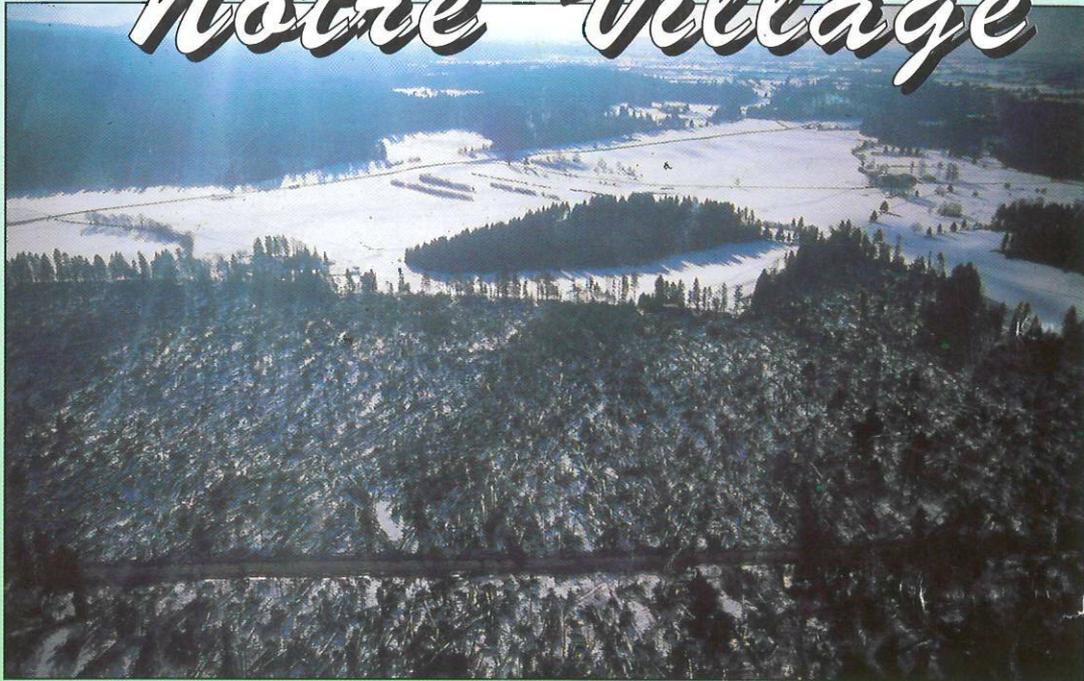
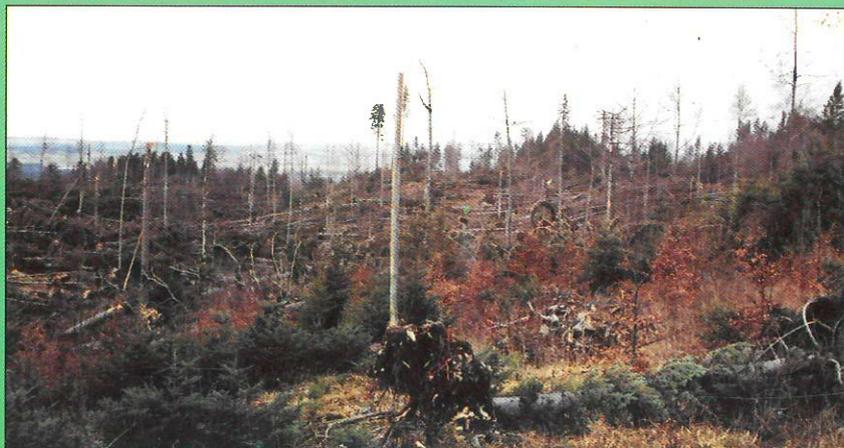


# FRASNE

*Notre Village*



## BULLETIN MUNICIPAL



**Août  
2000**

**N°25**



## LE MOT DU MAIRE

Je suis heureux de pouvoir reprendre contact avec vous par le biais du Bulletin Municipal qui, je l'espère, vous permettra de prendre le pouls de notre commune après la terrible tempête de la fin de l'année 1999 et de vous tenir informés des différents dossiers en cours, en particulier celui de la forêt communale.

Un simple passage dans le Forbonnet suffit pour mesurer l'ampleur des dégâts. C'est un crève cœur pour les amoureux de la forêt que nous sommes tous, mais c'est aussi une véritable catastrophe financière pour la commune.

Si les budgets des deux ou trois années à venir sont assurés, il faudra envisager une autre gestion les années suivantes.

Cependant il faut reconnaître que le bilan aurait pu être dramatique et que c'est une chance extraordinaire de n'avoir eu à déplorer aucun blessé, aucune victime, en cette période de vacances. (C'est à se demander comment Paul en est sorti indemne !)

Pendant les premiers mois de l'année 2000, le Conseil a été accaparé - traumatisé pour ma part - par les problèmes dus à la tempête : Il a fallu assurer la sécurité, obtenir la création de places à bois et de l'aire de stockage, la réalisation d'une voie d'accès pour les grumiers. Mais pour écouler les chablis, pas de solution-miracle.

Vous trouverez tous les détails sur l'état des lieux dans les pages concernant la forêt et dans les comptes-rendus des séances du Conseil Municipal.

Et maintenant se pose la question de la reconstitution de ce patrimoine forestier.

Notre forêt avait été choyée par des générations grâce à des travaux qui n'ont plus cours aujourd'hui. Je pense au réseau de fossés entretenus manuellement. Comment peut-on remettre en place ce système de drainage ?

D'ailleurs, faut-il remettre en place un tel système ?

La reconstitution de la forêt ouvre un chantier d'envergure : Reboisement ? Régénération naturelle ?

La réflexion est engagée, mais rien n'est encore décidé.

Cependant je ne voudrais pas être trop pessimiste pour le reste de l'année.  
Dans le bulletin précédent nous vous avons présenté nos projets pour l'an 2000.  
Il n'est pas question de tout arrêter, même si nous avons été amenés à fixer des priorités.

D'abord, pour continuer sur notre lancée, afin d'améliorer la sécurité et le cadre de vie, nous entreprenons l'aménagement de la place de la gare et la nouvelle place au centre du village.

Malgré un certain retard, nous espérons mener à bien la mise aux normes de la salle polyvalente.

Enfin une excellente nouvelle : L'ouverture d'une quatrième classe à l'école maternelle, signe de la bonne santé du village, mais qui va entraîner quelques perturbations à la rentrée.

D'avance je remercie les enseignants et les parents concernés pour leur compréhension.

D'autre part l'ouverture de la halte garderie se concrétise.

FRASNE, malgré ses problèmes, reste accueillant et dynamique, avec en particulier, toutes ses associations animées par des bénévoles à qui je dis merci pour cette vitalité qui fait bien des envieux autour de nous.

Je tiens aussi à féliciter le Comité des Fêtes pour le programme exceptionnel d'exposition (et d'activités) mis en place pour marquer l'an 2000.

Pour terminer, je souhaite que nous fassions le bon choix dans l'intercommunalité, car la pression est forte de toutes parts, surtout gouvernementale, pour l'octroi d'aides financières.

FRASNE a des atouts, une équipe soudée qui s'exprime pour l'ouverture et qui s'informe sur les possibilités de regroupements avant de prendre une décision qui engage les futures municipalités.

Bonnes vacances à tous !!

**Compte rendu de réunion****Conseil municipal**

Frasne le : 03-juil-00

du :

lundi 10 janvier 2000

**1.0 FORETS :**

*Situation -Evaluation des chablis sur notre Commune - Exploitation - Vente - Stockage .  
Avec l'O.N.F .*

Au niveau national, 40 millions de m<sup>3</sup> de la forêt publique ont été abattus par la tempête. Pour la Franche-Comté, il s'agit de 2,5 Millions de m<sup>3</sup>. Pour la forêt de Frasne 60 000m<sup>3</sup> , soit l'équivalent de 15 années de possibilités de coupe. Ce sont toutes les parcelles de plus de 100 ans d'âge qui ont été détruites , environ 50% du volume de la forêt qui sont tombés . Les répercussions de cette catastrophe se feront sentir sur les 20 à 40 ans à venir. Le Conseil Municipal décide de prendre un arrêté visant à interdire toute activité de loisir dans la forêt par mesure de sécurité.

**2.0 Approbation du compte - rendu de la séance de la séance du 18 Novembre 1999****3.0 URBANISME :**

D.I.A

*Réglementation lotissement La Chapelle .*

Dépôt en Mairie de deux certificats d'urbanisme et de 4 D.I.A.  
Déclaration de travaux pour Monsieur Michel BUET, concernant un abri de jardin en acier galvanisé.  
Lotissement de la Chapelle: le Conseil Municipal prend une délibération pour simplifier les modifications du règlement du lotissement , en accord avec les co-lotis .

**4.0 INDEMNISATION DE LA CASERNE DES POMPIERS.**

Le Conseil Municipal ayant refusé la proposition du Département concernant le prix d'achat de la caserne des pompiers ( 900.000 F), ce dernier a proposé une nouvelle offre de 920.000 F, correspondant à l'estimation des Domaines, moins les subventions attribuées, soit 1.300.000 F - 377.800 F = 920 000 F.  
Le Conseil Municipal décide de céder la caserne pour un montant de un million de francs et adresse cette proposition au Département , donne tout pouvoir au Maire pour effectuer cette transaction .

**5.0 SYNDICAT :**

*Compte-rendu réunion du 7.12.1999 . Aménagement des locaux .*

Compte-rendu de la réunion du 7 Décembre 1999 en Mairie de Frasne: rencontre entre le bureau du SYNDICAT et le conseil municipal de Frasne ; les démarches faites par le Syndicat pour soutenir la Commune de Frasne et l'aider à résoudre ses problèmes de P.O.S et environnement se résument à un courrier à la DIREN et une réunion avec les représentants de la Commune .  
Aménagement des locaux du SYNDICAT : il reste des travaux d'électricité à réaliser, ainsi que la pose des revêtements de sol et d'un store. Les entreprises concernées seront relancées à ce sujet.

**6.0 F.S.L : Fonds de Solidarité Logement .**

Le Fonds de Solidarité Logement permet de rembourser les échéances des prêts PAP pour les familles en difficulté financière. Le montant de la cotisation réglée annuellement par la Commune est de 4 F par habitant.

## 7.0 INTERCOMMUNALITE

Compte-rendu de la réunion à Bians-Les-Usiers: rencontre des élus du S.I.A.D.E.T. avec Monsieur Joseph BOISSON du Conseil Général afin de définir un questionnaire s'adressant à l'ensemble des élus des 22 communes adhérant au S.I.A.D.E.T.  
Ce questionnaire permettra de définir quelles sont les attentes des communes en matière d'intercommunalité.

Les résultats seront analysés et définiront les compétences à attribuer à cette intercommunalité, ainsi que le pôle de développement de cette communauté de communes.

## 8.0 DEMANDE DE LOCAUX .

Monsieur BARON, Directeur d'une société Suisse d'habillement sièges de voitures en cuir , désire s'implanter sur le secteur. La Commune de Frasne lui a fait des propositions en ce sens: installation de l'atelier dans le bâtiment Honsel . Des sanitaires et des fenêtres seront à installer. Cette entreprise doit être opérationnelle mi-février .

## 9.0 DIVERS :

- Demande Salle des Fêtes pour Vente d'habits .
- Demande de subventions .
- Annulation délibération , cadeau A.Duval .
- Travaux dans le bâtiment de la Poste (programmé par la Poste)
- Remplacement de Mr Duval .
- Demande de dégrèvement - taxe ordures ménagères .
- Transport TGV .
- Échéance bail de la décharge .
- Photocopieur Ecole Maternelle .
- Musique de Frasne .
- Le Conseil Municipal refuse de louer la salle des fêtes à un marchand de vêtements en cuir.
- Le Conseil Municipal refuse d'attribuer une subvention à la Maison Familiale Rurale de Vercel.
- Annulation de la délibération concernant le cadeau de départ en retraite de Monsieur DUVAL; cette délibération est illégale car portant sur un objet étranger aux attributions du Conseil Municipal.
- Le remplaçant de Monsieur DUVAL prendra ses fonctions le premier Mai prochain.
- Monsieur Philippe MARMIER demande un abattement de la taxe sur les ordures ménagères concernant sa résidence secondaire, pour le motif qu'il n'y vient pas souvent.
- Le photocopieur de l'école maternelle est en panne devis de réparations de 4.500 F.
- Monsieur Jean-Marc GUINCHARD a démissionné de l'orchestre d'harmonie. Madame GRANDCLEMENT le remplacera à ce poste.
- Suite à la décision de reprendre le bâtiment dit " Pavillon des Instituteurs " pour la future halte-garderie , Cessation au 1er février 2000 du bail du logement passé avec Mr Marchand Xavier , reprise du fuel restant dans la cuve du chauffage sur la base de 2 F le litre .
- Confirmation de demande de concours de la D.D.E pour l'aménagement d'un rond point dans la zone industrielle , le coût d'objectif de ces travaux s'élève à 450 000F HT , le taux de rémunération de ce concours est de 5.77% .
- Acceptation du montant du remboursement par l'assurance soit 22 410F pour le sinistre incendie sur la benne de ramassage des monstres , la facture établie par la S.A NICOLLIN s'élevant à la somme de 23 517 F .
- Demande de subvention auprès de la Région , pour les travaux de réhabilitation et extension des annexes de la salle polyvalente .

Le Maire :

NICOLET Jacques

Compte rendu de réunion  
Conseil municipal

Frasne le : 03-juil-00

du :

jeudi 27 janvier 2000

**1.0 Approbation du compte - rendu de la séance du 25 Novembre 1999**

Pas de remarque.

**2.0 INTERCOMMUNALITE -**

Le questionnaire remis à tous les élus des 22 communes du S.I.A.D.E.T., a été rempli par les élus du conseil municipal.

La synthèse des réponses à ce questionnaire sera envoyée à Monsieur BOISSON du Conseil Général. Il ressort de cette enquête que les pôles de développement choisis par le conseil sont:

- le territoire du SIADET pour 8 conseillers,
- la zone de Pontarlier pour 7 conseillers,
- le territoire du Syndicat du Plateau de Frasne pour 2 conseillers.

Des simulations financières seront faites concernant les 2 ou 3 principales zones retenues, afin d'apporter des éléments de décision chiffrés aux élus des 22 communes.

**3.0 BUDGET PRIMITIF 2000**

Etude du budget primitif point par point .

Budget des bois: C.A 1999	BUDGET PRIMITIF 2000		EXCEDENT	PRELEV.
	Dépenses	Recettes		
Fonctionnement Exc: 130 329 F	1 911 483 F	3 600 000 F	1 818 846 F	183 470 F
Investissement Exc: 16 530 F	200 000 F	183 470 F		Exc: 1 635 376 F

Budget Général :

Fonctionnement Exc: 2 342 610 F	4 277 206 F	4 197 453 F	2 262 857 F	2 197 495 F
---------------------------------	-------------	-------------	-------------	-------------

Investissement Exc: 345 103 F 14 026 852 F 13 681 749 F

Reste sans le budget bois un Excédent de 65 362 F

**4.0 SITUATION - INFORMATION - SUITE A LA TEMPETE .**

Pour l'année 2000 il y aura gel des coupes des bois debout.

Pour la commune de Frasne, les parcelles 13, 14, 15, 21, 23, 29 à 35, 37 à 41 ont été totalement ravagées. Les parcelles 1, 6, et 19 sont sérieusement touchées .

Lecture de l'accord franc-comtois sur la commercialisation des chablis résineux.

**5.0 COURRIER DE M. Didier ROLET**

Le Conseil Municipal prend une délibération concernant l'indemnisation de Monsieur ROLET pour la construction de la murette en limite de propriété avec la Commune .

La commune versera 7 000 F à Monsieur ROLET, soit la valeur des matériaux de construction, et laisse Monsieur ROLET construire sa murette.

**6.0 SALLE DES FETES**

Descriptif et estimatif des travaux concernant la réhabilitation et l'extension des annexes de la salle polyvalente:

Total prévisionnel, hors équipement des vestiaires et de la cuisine: 4 200 000 F H.T.

Surfaces aménagées: 111 m<sup>2</sup>, surfaces créées: 678 m<sup>2</sup>.

## 7.0 DIVERS

- Présentation d'une esquisse de lotissement situé derrière l'Avenue des Sapins.
- Lettre de Madame Pascale DUSSOUILLEZ de Bief du Fourg concernant la décharge publique de Frasne.
- Courrier de la Société des Affineurs Franc-Comtois Réunis en réponse au courrier du Maire de Frasne exprimant la déception de la commune de n'avoir pas été retenue comme site pour la construction de leur unité d'emballage .
- Natura 2000: lors de la dernière réunion Natura 2000, les 4 délégués de la commune de Frasne n'ont pas été invités.
- Demande de concours de la D.D.E pour assurer la maîtrise d'Oeuvre , concernant :
  - l'Aménagement de la Place du Marché et de la Place de la Gare .
  - les travaux de création d'une voie et réseaux entre la VC de l'Etang et la Rue du Lhotaud
- Participation des Communes aux frais d'investissement des Collèges engagés jusqu'au 31.12.1999 demandée par le Conseil Général  
Le Conseil Municipal s'étonne de cette demande alors qu'il avait été décidé que les Communes ne participeraient plus aux travaux d'investissement des collèges .  
Après en avoir délibéré décide de donner un avis favorable pour la participation de la Commune pour les travaux engagés jusqu'au 31.12.1999 dans les collèges de Pontarlier où des enfants de la Commune sont scolarisés .

**Le Maire :                    NICOLET Jacques**

**Compte rendu de réunion****Conseil municipal**

Frasne le : 03-juil-00

du :

jeudi 17 février 2000

**1.0 Approbation compte - rendu des séances du 10/01 et du 27/01/2000**

Précision est donnée par Mr le Maire concernant une demande de concours DDE devant assurer la maîtrise d'oeuvre des aménagements des Places du Marché et de la Gare , ainsi que l'aménagement d'une voie et réseau entre la VC de l'Etang et la rue du Lhotaud .

**2.0 URBANISME - D.I.A**

- Demandes de Permis de construire :

- Mr Jeanney et Mlle Futin : demande de modification du permis de construire déjà déposé .
- Mr et Mme Ducordeaux Sylvain pour la construction d'une maison d'habitation sur la parcelle n° 89 Lotissement La Chapelle .
- Mr et Mme Duboz Christophe pour la construction d'une maison d'habitation sur la parcelle du Lotissement La Chapelle n°102.
- Mr et Mme Jallon Denis pour la construction d'une maison d'habitation sur la parcelle du Lotissement la Chapelle n°100.
- Mr Mathieu Gilbert pour la construction d'un garage sur sa propriété .

- Déclarations de Travaux :

- Mr et Mme Lucien BOLE pour la construction d'une véranda sur leur balcon .
  - Mr et Mme Serge PARRIAUX (Lot. Les Vaudins) pour la construction d'un abri de jardin .
  - Mme Sylvie Heytmann pour la modification d'ouvertures existantes ( une porte et une fenêtre ) dans la maison qu'elle vient d'acquérir , Rue de l'Etang .
  - Mr Gilles Lonchamp pour la pose de fenêtres en P V C à la place de celles en bois et peinture des façades de la maison qu'il vient d'acquérir 40 Grande Rue .
  - Syndic de copropriété de la Résidence "Les Epicéas" (COLFRA 3) pour la pose de menuiseries PVC et peintures des façades .
- Modification de permis de construire
- Mr Paulin Christian pour l'aménagement de combles et création de fenêtres ; demande d'annulation d'autorisation d'ouverture de vélux dans les pignons .
- Demande de permis de démolir
- Mr Marandet Alain pour la démolition du local attenant à sa maison d'habitation , Rue du Lhotaud , servant de magasin U autrefois .
- Demande d'acquisition de terrain d'aisance .
- Le Conseil ne peut réondre favorablement à la demande d'acquisition de terrain d'aisance formulée par Mr et Mme Serrette Hervé . Le terrain sollicité empiète sur la largeur du chemin dit de "Mont Mondon" .

### 3.0 BOIS

- Places de dépôt
- Place d'arrosage

- Un travail conséquent est à entreprendre pour remettre la forêt en état . Des places à bois sont à ressortir , les chemins forestiers à dégager ; un premier devis de 120 000FHT étant établi et ce travail étant subventionné à 50% . Un dossier sera monté avec Mr Gérard Clerc , technicien ONF . Des offres de vente ont été proposées et seront remises dans la prochaine attribution , les premières étant toutes restées sans suite . La parcelle 35 sera mise en prévente avec possibilité d'acquérir les 33 et 34 attenantes .

Pour conserver les grumes restées invendues , celles-ci doivent impérativement être arrosées ; une place d'arrosage d'une capacité de 30 000m<sup>3</sup> est prévue à côté de l'étang du Moulin après entente préalable avec la scierie Lorin se portant acquéreur de 10 000m<sup>3</sup> . L'eau d'arrosage étant pompée dans l'étang du Moulin , celui-ci risque d'être mis à sec en cas de sécheresse supérieure à trois semaines .

- Il y a lieu de prendre la décision de geler ou non les coupes de bois vendues , le Conseil donne délégation au Maire pour signer les demandes de gel des coupes .

### 4.0 RECENSEMENT AGRICOLE

- Une commission de recensement a été mise en place par la D.D.A.F , portant essentiellement sur les milieux agricoles . Ce recensement a lieu tous les 10 ans , les agriculteurs étant questionnés sur la structure de leurs exploitations .

### 5.0 NATURA 2000

- *Compte-rendu des réunions du 9/02 et 10/02/2000*

- Suite à une demande de la Commune à Monsieur le Préfet de recevoir des invitations aux réunions Natura 2000 , celui-ci a adressé un courrier au Syndicat Intercommunal le 24 janvier . La Commune a donc reçu une convocation le 9 février pour deux réunions se tenant les 9 et 10 février . . . La réunion du 9/02 a apporté des précisions aux agriculteurs par le biais du CDJA concernant les CTE (Contrats Territoires d'Exploitation) donnant des directives au sujet des épandages de lisiers et engrais sur les terres sensibles .

Celle du 10.02 concernait les milieux humides , notamment le Drugeon avec un recensement de la faune dans et autour du cours d'eau , ainsi que de la flore et de la faune des marais . Une mise en garde est faite concernant la prolifération de la grenouille dite "rieuse" et de la "renouée" , une plante qui , en se développant de façon extrêmement rapide , met en danger les espèces protégées de nos zones humides .

### 6.0 SIADET

- *Compte-rendu réunion*

- Cette réunion portait sur la réhabilitation des logements sociaux ou conventionnés . Le Conseil adopte à l'unanimité deux délibérations concernant la participation des communes du SIADET dans les subventions accordées aux propriétaires de logements sociaux ou subventionnés , réhabilités dans le cadre de l'OPAH .

### 7.0 LES ADOS-

- *Création d'une : JUNIOR - ASSOCIATION .*

- Les jeunes de la Commune ont été conviés à une réunion en mairie , à la demande de la commission cadre de vie . 27 ont répondu à l'invitation et ont monté une association agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports . Cette association est ouverte aux 13/17 ans et doit être encadrée par une personne agréée . Le poste "emploi jeune" est vacant suite à la démission de Mlle MENIGOZ , qui sera remplacée prochainement . Par ailleurs l'association Familles Rurales a engagé un emploi-jeune à temps plein , le prochain occupera 27H pour la Commune et 12H pour l'ADMR .

## 8.0 DIVERS

- La participation de la Commune au financement du contingent d'aide sociale peut être réglée en sept ans au lieu de trois . Le Conseil adopte cette proposition .
- Malgré une légère baisse de fréquentation , la bibliothèque municipale fonctionne bien , notamment avec les jeunes qui apprécient d'y trouver 650BD . Les enfants peuvent y entendre des contes une fois par mois le samedi après-midi. A ce propos , la Commune se renseignera au sujet de la prise en charge de l'assurance au cours des déplacements des enfants hors de la mairie , dans le cadre des activités "bibliothèque" . Les responsables remercient les bénévoles pour leur assiduité , ainsi que la commune pour la somme de 1600 F et la réparation des appliques d'éclairage .
- Les personnes victimes d'accidents éventuels sur les pistes de ski peuvent refuser d'acquitter le montant des frais consécutifs à leur évacuation . Le responsable de la Commission Sport prendra contact avec le Ski-Club , afin de définir la prise en charge des frais par les assurances et soumettra du D.C.M au conseil en ce sens .
- L'opération brioches de l'ADAPEI se déroulera du 5 au 8 avril prochains .
- Les travaux de voirie de la rue du Lhotaud ont été attribués à l'entreprise TTT pour la somme de 476 000F HT .
- Demande de subvention auprès du Conseil Général et des Fonds Européens pour la Halte garderie sur la base d'un devis de travaux de 519 825 F HT .
- Demande de subvention auprès du Conseil Général pour l'exécution du plafond du hall de la mairie sur la base d'un devis de travaux de 35 500 F HT .
- Ouverture de crédits qui seront inscrits au budget primitif 2000 pour la somme de 60 000F sur l'opération n°213 "Usine Honsel".

Le Maire :

**NICOLET Jacques**

## Compte rendu de réunion

## Conseil municipal

Frasne le : 03-juil-00

du :

jeudi 9 mars 2000

**1.0 Approbation du compte - rendu de la séance du 17.02.2000**

Pas de remarque.

**2.0 URBANISME***D.I.A*

Déclaration de travaux:

- Monsieur BAUD Stéphane et Mademoiselle HUMBERT Florence déposent une demande pour modifier un auvent et déplacer un lampadaire devant leur maison 5, Rue des Airelles.
- demande de Monsieur LEPEULE Robert concernant des travaux sur son terrain 39, Rue de La Gare: dépose du grillage changement de clôture, démolition et reconstruction d'un abri de jardin de même surface et même hauteur et création de 2 places de parking
- Remplacement des menuiseries au collège E. Laroue par des menuiseries en P.V.C. par le Conseil Général.

Monsieur ZEHR a déposé en mairie le plan d'ensemble d'un projet de lotissement privé sur les parcelles de terrain situées entre l'entreprise VITTE et La maison de Monsieur DONEY.

**3.0 BOIS**

- Arrosage
- Places de dépôt

En Mars, deux ventes ont lieu: l'une le 3 Mars, qui n'a pas été fructueuse, et la prochaine le 20 Mars, selon la grille des prix appliquée jusqu'au 31 Mars 2000.

Deux communes ont été retenues pour la création de places de stockage de bois:

- Bouverans pour 30 000 m<sup>3</sup>,
- Frasne, pour 30 000 m<sup>3</sup> répartis comme suit:
  - 10 000 m<sup>3</sup> pour la scierie LORIN
  - 10 000 m<sup>3</sup> pour la commune,
  - 10 000 m<sup>3</sup> pour les communes environnantes.

- Création de 7 places de chargement de bois le long de la Route Départementale, convention entre le Département et la Commune.

Coûts engendrés:

- Place à bois: 20 F le m<sup>3</sup>
- Fonctionnement: 10 F le m<sup>3</sup>
- Façonnage: 130 F le m<sup>3</sup>. Possibilité de prêt à 1,5 %.

Coût total d'investissement:  $(130 F + 20 F) / m^3 \times 10\,000 m^3 = 1,5 M. F.$

- Plate-forme: 800 000 F subventionnés à 80 %, soit 160 000 F à la charge

de la commune.

La scierie LORIN créerait une plate-forme de stockage avec aire d'arrosage étanche en circuit fermé pour une capacité d'environ 4 000 m<sup>3</sup>, qui devrait être pérennisée.

La plate-forme de stockage devra être terminée pour la fin avril dernier délai avant le traitement chimique.

Une réunion à l'initiative du Syndicat aura lieu en mairie de Frasne le 16 Mars à 20 heures concernant les aires de stockage des bois.

Une vente de bois entre habitants est prévue: retour des offres pour le 16 Mars 2000.

#### **4.0 CREATION DE ROUTE ENTRE LA DEPARTEMENTALE 09 ET LA RUE DU MOULIN**

Les 30 000 m<sup>3</sup> de stockage de bois autorisés représentent environ la capacité de 700 grumiers, soit un trafic intense et de très lourds chargements. Aussi, il semble opportun de créer une voie reliant la départementale 09 et la rue du Moulin, afin de faciliter ce trafic et permettre une desserte routière depuis la zone artisanale jusqu'à la route de Bonnevaux. Un dossier de demande d'aides a été déposé dans ce sens auprès du Département, ainsi qu'auprès de l'ETAT .

#### **5.0 COMPTE RENDU REUNION SYNDICAT**

- Informatisation des écoles:

Le Syndicat a réalisé un prêt de 150 000 F destiné à financer le solde des achats de matériel après subventions.

M. LEGRAND, maître-animateur en informatique, consultera les fournisseurs de matériel, et nous transmettra les offres de prix.

Il reste à étudier l'installation des ordinateurs (mise en réseau), ainsi que la création éventuelle de lignes téléphoniques supplémentaires.

- Gymnase du Collège:

Le Conseil Général a défini une politique de réhabilitation des collèges. Celui de Frasne est classé en septième position parmi les établissements devant bénéficier de travaux d'adaptation.

La programmation de ces derniers sera établie dans un délai d'environ un an.

Monsieur le Président du Conseil Général étudie l'opportunité pour le Département d'acheter un terrain proche du collège, afin d'y construire un gymnase.

#### **6.0 DEMANDE EMPLACEMENT POUR ASSOCIATION JEUNESSE (CESSAY)**

Demande de l'association AFEJ: association pour la formation et l'éducation de la jeunesse, dont le siège est à Paris, afin d'organiser début Juillet, un camp fixe pour des garçons de 10 à 12 ans, pendant 2 semaines. Le Conseil municipal donne son accord pour ce projet.

#### **7.0 FONDS D'AIDES AUX ACCEDANTS EN DIFFICULTE.**

En 1999, 550 familles ont bénéficié d'une aide financière depuis la création du FAAD, pour un montant total de 8,4 M. F. En 2000, le FAAD concernera également les titulaires de P.C. et de P.A.S. (prêt d'accès sociale).

Le conseil municipal reconduit sa participation de 100 F par prêt PAP, soit 3 700 F.

#### **8.0 RECENSEMENT AGRICOLE**

Une réunion aura lieu en mairie, le 15 Mars, concernant le recensement agricole: étude de la liste des exploitants avec l'enquêteur accrédité par le Ministère de l'agriculture et de la pêche. Quatre délégués du conseil participeront à cette réunion: M.le Maire, M. VANTHIER Maurice, MARMIER Roland, JACQUIN Christophe, et PELLETIER Christian.

#### **9.0 RESEAU ROUTIER**

Le Conseil Général a voté un crédit de 200 M. F. pour la réalisation d'investissements sur le réseau routier départemental. Pour Frasne, ces travaux concerneront les routes de Mignovillard et de Bief-du-Fourg.

#### **10.0 DIVERS**

-Ecole maternelle: devant le nombre important d'enfants inscrits pour la prochaine rentrée scolaire, la création d'une quatrième classe sera envisagée.

-Ecole primaire: problème de l'absentéisme de la Directrice qui n'est pas remplacée intégralement; les parents d'élèves envisagent de ne pas mettre leurs enfants dans la classe concernée à la rentrée prochaine.

- Vente de parcelles dans la 2<sup>e</sup> tranche du lotissement La Chapelle :

- à Mr et Mme BENOIT-PEQUIGNET parcelle n° 93

- à Mr et Mme BOLE DU CHOMONT Hervé parcelle n° 91.

- Demande de subvention sur Réserves Parlementaires pour la Halte-garderie .

**Le Maire :**

**NICOLET Jacques**



#### 4.0 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2000

- document ci-joint

- BUDGET BOIS : Global Fonctionnement Dépenses 2 960 179 F Recettes 3 736 179 F  
Excédent : 776 000 F  
Global Investissement Dépenses 200 000 F Recettes 200 000 F
- BUDGET GENERAL : Global Fonctionnement Dépenses 6 266 666 F Recettes 6 325 664 F  
Excédent : 58 998 F  
Global Investissement Dépenses 14 006 478 F Recettes 14 006 478 F  
Commentaire : Pas de prélèvement depuis le budget bois pour alimenter le budget général .
- BUDGET ASSAINISS. : Global Fonctionnement Dépenses 711 335 F Recettes 971 335 F  
Excédent : 260 000 F  
Global Investissement Dépenses 300 719 F Recettes 300 719 F
- BUDGET EAU : Global Fonctionnement Dépenses 648 475 F Recettes 781 725 F  
Excédent : 133 250 F  
Global Investissement Dépenses 262 633 F Recettes 262 633 F
- BUDGET CCAS : Global Fonctionnement Dépenses 2 438 F Recettes 6 038 F  
Excédent : 3 600 F
- Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2000 tel qu'il est présenté .

#### 5.0 DIVERS - URBANISME

- Demande de Permis de Construire déposé par Mr et Mme BENOIT PEGUIGNET pour une maison d'habitation sur la parcelle n°191 Lotissement La Chapelle .
- Demande de modification de permis de construire de la part de Mr BAUD Stéphane concernant un abri de jardin .  
Modification de la pente du auvent et retrait du lampadaire situé sur l'emplacement du futur appenti .
- Déclaration de travaux déposée par Mr RAGUIN Serge pour effectuer un ravalement de façade à sa maison située Grande-Rue .
- Déclaration de travaux déposée par Mr PARRIAUX Gilles pour effectuer l'ouverture d'une fenêtre dans la maison de Mme GRENOUILLET qu'il a achetée , le Conseil émet des réserves , ces travaux créant des surfaces habitables , il y a sans doute lieu de déposer un permis de construire.
- Déclaration de travaux déposée par Mr BRIQUET Gilbert pour le remplacement de l'auvent de sa maison située 15 Rue du Général de Gaulle , par une véranda , à la suite des dommages subis lors de la tempête .
- Déclaration de travaux déposée par Mr CHAGROT Thierry pour l'ouverture de vélux et aménagement d'une chambre de 17m2 dans son appartement situé Grande-Rue .
- Déclaration de travaux déposée par Mr GARREAU Michel pour la création d'une fenêtre dans sa maison située Rue du Capitaine Accart .
- Demande de Permis de démolir déposée par Mr VIEILLE Robert concernant son entrepôt situé Rue Patet .
- Monsieur BETTINESCHI fait savoir que le local commercial utilisé par le magasin "Domi-Vet" dont il est propriétaire sera aménagé en logements .

## 6.0 DIVERS

- Un contact sera pris avec l'Agence Foncière concernant l'achat du terrain devant servir à l'aménagement de la future desserte pour l'aire de stockage et d'arrosage du bois.
- Lettre Recommandée de Mr Roland CLAUDET demandant la réalisation des travaux de remise aux normes du réseau d'eau pour la défense Incendie , le plus rapidement possible .
- Lettre de Mr JEANNIN Claude , Président de l'Association "Don d'Organes" offrant des informations gratuites sur leurs actions .
- Lettre du Comité de la Croix Rouge de Pontarlier , faisant savoir qu'elle se tient au service des Associations et des Collectivités publiques en cas de problèmes divers ou de manifestations sportives .
- Lettres de Familles Rurales Frasne-Dompierre demandant : l'utilisation des locaux habituels (salle d'animation, Groupe scolaire , Ecoles maternelle ) pour les centres de loisirs d'été , de vendre des pâtisseries dans le village afin d'alléger les frais d'un camp d'ados cet été , ainsi que l'achat de petit mobilier et de tapis pour la ludothèque .
- Lettre des responsables de l'antenne de la Banque alimentaire de Frasne , demandant une subvention .
- Lettre de Monsieur le Préfet informant la Commune que l'Agence Foncière négociera l'achat éventuel des terrains situés sur le site de la Ravière , pour l'implantation d'une Z.A.C .
- Lettre de la boissellerie PETITE proposant l'achat de chablis .
- Suite au marquage des haies de Cessay , il est décidé que les lots seront cédés aux acquéreurs au prix de 50F la lot payable entre les mains du Receveur Municipal , trésorerie de Levier .
- Halte-Garderie , un dossier de demande d'aide financière ( subvention et prêt ) auprès de la C.A.F sera déposé .
- SUITE AUX DEGATS CAUSES PAR LA TEMPETE DU 26/12/1999 :
  - 1° - Demande de subventions d'Etat pour les travaux de création d'une route de desserte dans la forêt du Forbonnet des parcelles n° 31.32.et 33 .
  - 2° - Demande de subvention d'Etat et du Conseil Général pour les frais engagés pour la réouverture des routes et pistes forestières .
  - 3° - Demande de prêts à taux bonifiés pour le financement de la sortie et du stockage de bois issus de chablis pour 12000m3 , soit : un prêt de 1 560 000F pour les frais de sortie des bois . Et un prêt de 4 800 000F pour les frais de stockage .
  - 4° - Création d'aires de stockage pour arrosage des bois ,comme suite à la réunion du 2 mars dernier , le syndicat intercommunal du plateau de Frasne est désigné maitre des ouvrages à réaliser à Frasne et à Bouverans .
- Attribution des travaux de création d'une voie nouvelle , suite à l'appel d'offres lancé le 23 mars dernier , c'est le groupement CUENOT/JEANNIN qui a été désigné par la Commission pour un montant de l'offre qui s'élève à 881 571.60 F , autorisation de la signature du marché .
- Suite à l'appel à candidatures concernant la maîtrise d'oeuvres de base augmentée des études de synthèse et d'exécution pour les travaux d'extension des annexes et restructuration des cuisines de la salle polyvalente , la candidature de Mr BOUYGUES Jean-Marie agréé en architecture Avenue Georges Pompidou à DOLE a été retenue par la Commission d'appel d'offres , autorisation de la signature du marché de maîtrise d'oeuvre à intervenir .
- Mission de coordination Sécurité Protection de la Santé pour les travaux de la salle polyvalente confiée au Bureau "Prévention Maitrise et Management 12 Av. Eisenhower à DOLE" .
- Convention Commune / Chantiers Départementaux pour l'Emploi d'Insertion , il est nécessaire de prolonger l'action commencée pour terminer les travaux dans la Réserve naturelle , signature de nouvelles conventions .

## 7.0

Le Maire :

NICOLET Jacques

## Compte rendu de réunion Conseil municipal

Frasne le : 03-juil-00

du :  
jeudi 4 mai 2000

### 1.0 REVISION DU P.O.S

- *Le point sur ce dossier .*

Le Maire présente la carte actuelle de la révision du P.O.S avec les différentes zones 1 NA , 2 NA , 3 NA et propose d'arrêter cette révision avant l'échéance de mars 2001 . Actuellement nous aurions la possibilité d'être indemnisé pour les terrains classés en zone ND en bordure de la zone artisanale , mais pour cela il faut prévoir une autre zone destinée aux activités et faire les études nécessaires sur celle-ci .

La zone des Ravières avait été désignée par les études de l'ACEIF en 1998 et confirmée par le Cabinet COUDERCHET. Cette zone fait partie d'une exploitation agricole et l'exploitant émet certaines réserves .

Les avis étant partagés , le Maire propose un vote .

Il ressort une volonté pour le report de ce vote lors de la prochaine séance du Conseil Municipal

### 2.0 DIVERS

- CREATION DESSERTE DE L'AIRE DE STOCKAGE ET D'ARROSAGE DES BOIS .

Le Maire expose qu'il est nécessaire pour la création de cette desserte d'acquiescer à Mme FAIVRE Claire une surface de 15 ares et Mr MARMIER Sylvain une surface de 1 are sur les bases définies par l'Agence Foncière du Département . Le Conseil donne un avis favorable , la transaction sera faite par l'Agence Foncière .

- MARCHÉ ENTRE LA COMMUNE ET M. J.P RINALDI .

Un marché établi par les services de l'ONF est à passer entre la Commune et Mr RINALDI J.P pour le façonnage et débardage des bois de la Côte de Bonnevaux , au prix de 125 F /m3.

Le Maire souhaite cependant plus d'explications sur la note du 14/04 dont fait référence l'ONF.

-Le Conseil Municipal donne son accord pour recourir au marché négocié , afin que la commission d'appel d'offres émette un avis favorable à la passation de ces marchés négociés au titre des articles 308 et 104.I.4 du Code des Marchés Publics concernant :

- l'exploitation ( bûcheronnage et débardage des bois chablis de la forêt communale)
- le transport éventuel vers les aires de stockage .

-MODIFICATION DU POSTE DANS LE GRADE D'AGENT ADMINISTRATIF : Suppression de ce poste actuellement à 20H/39ème pour la création d'un poste dans le Grade d'Agent Administratif Qualifié à 21H/39ème .

Le Maire :

NICOLET Jacques

Compte rendu de réunion  
Conseil municipal

Frasne le : 03-juil-00

du :

jeudi 8 juin 2000

Absents excusés

1.0 Approbation du compte - rendu de la séance du 13/04/ et du 4/05/2000

Pas de remarque.

2.0 URBANISME

Déclarations de travaux de:

- Monsieur Raymond PARIS, pour une clôture en agglomérés autour de sa parcelle dans le lotissement de la Chapelle.

- Monsieur Franck DELCEY, pour un abri de jardin en bois, 9, rue du Marais.

- Monsieur Alain VIENNET, pour la construction d'une cabane de jardin en rondins, 8, rue des

Cygnes.

- Monsieur Claude BARTHELET, pour un échange de fenêtres, 25, rue de l'Etang.

- Monsieur Serge RAGUIN, pour un ravallement de façade, 1, rue des Sapins.

Permis de construire:

- Monsieur Michel LAMBERT, pour la fermeture en pierres de taille d'une charetterie accolée à sa maison au lotissement du Moulin.

- Madame Evelyne DANTAN, pour la création de deux vélux 25 Grande-Rue .

Certificats d'urbanisme déposés par:

- Monsieur Pierre Nicolas ZEHR, pour une parcelle située au Clos Bigard, 14, rue des

Contours.

- Monsieur Jean-Michel RENUCCI, de Nice, pour une parcelle située rue du Moulin, entre les maisons de Messieurs Cart-Lamy et Abisse.

Courrier de Madame BETTINESCHI, concernant un changement de destination de son local commercial situé 59, Grande-Rue, en appartement à usage locatif.

3.0 P.O.S

Compte-rendu réunion du 31/05/2000

Selon le cabinet d'études .....il n'existe pas de relation de cause à effet entre le Grand Marais et le Marais de l'Ecoulant. Cette affirmation est d'importance, puisqu'elle permettrait de relancer notre demande de zonage auprès de la DIREN, pour la partie restante entre la zone 3 Na située derrière CEBE, et la voie de chemin de fer.

Le Conseil Municipal décide de continuer l'étude, de faisabilité de la zone des Ravières. Cette dernière pourrait être considérée comme réserve foncière en cas de besoin.

La zone qui nous sera accordée dans le POS pourra être proposée dans le cadre d'une intercommunalité comme zone de développement économique.

4.0 SITUATION - TEMPETE BOIS

Ventes de bois à fin mai:

- Recettes : 1 157 000 F

- Coûts: 775 000 F

Stocks à l'Etang: environ 4 100 m3 à vendre cet automne si possible. ou au prochain printemps.

Stocks du Moulin: environ 20 000 m3 à conserver sur 3 ans au minimum.

Budget prévisionnel Bois: Simulation du coût de la place à bois, route non comprise: 985 000 F.

## 5.0 ECOLES - Création d'une classe maternelle

Le nombre d'enfants d'âge scolaire étant suffisant, il sera nécessaire d'ouvrir une quatrième classe de Maternelle à la rentrée prochaine. La création d'une classe est envisageable à l'étage de la maternelle, mais les délais de réalisation étant trop longs du fait de l'obligation de réaliser ces travaux en dehors du temps scolaire, une classe de maternelle sera aménagée au groupe scolaire X. Marmier dès la rentrée 2000.

Ecole primaire: compte-rendu de la réunion du 7.5.2000.

## 6.0 TRAVAUX

*Résultats de l'appel d'offres - Salle Omnisports*

Adjudications pour les lots suivants:

- Terrassement, remblais	: Sté JEANNIN:	66 465 F
- Plafonds, isolation	: Sté LAFFOND:	103 615 F
- Cloisons, doublages	: Sté PERRIN :	75 857 F
- Désenfumage	: Sté GEIDAC :	77 490 F
- Peinture	: Sté PERRIN :	142 359 F
- Electricité	: Sté LHOMME :	190 998 F
- Sols, scellés, faïences	: Sté GRIDELLO :	277 356 F
- Plate-forme élévatrice	: Sté CANU :	72 000 F

Les lots Plomberie/Sanitaires, Maçonnerie, Chauffage, Menuiseries aluminium, Menuiseries, Charpente, Couverture sont infructueux.

## 7.0 INTERCOMMUNALITE

*Compte-rendu de la réunion du Syndicat du 26/05/2000*

Le Syndicat a fait réaliser une simulation de budget annuel en intercommunalité entre les 9 communes du Syndicat.

Une autre étude a été réalisée par le Département pour une intercommunalité concernant les 22 communes du SIADET, ainsi qu'avec la C.C de Pontarlier.

## 8.0 DIVERS

- Entreprise TTT: la commune ayant reculé la date de début des travaux effectués par l'entreprise TTT, cette dernière se trouve actuellement en retard par rapport à l'échéancier prévu. Le Conseil Municipal décide de ne pas appliquer les pénalités de retard dûes dans un pareil cas.

- La DDE propose de réaliser un marquage au sol dans la Grande Rue, de chaque côté de la rue, afin de créer un effet optique rétrécisseur de chaussée. Il a été constaté dans d'autres villages que ces bandes sont très glissantes par temps de pluie, et dangereuses pour les vélos et mobylettes. En conséquences, le Conseil Municipal refuse cette proposition.

- Emploi : Vu le surcroît de travail durant la période estivale travaux d'entretien divers espaces vert voirie et bâtiments, embauche de jeunes étudiants de plus de 18ans pour la durée de 3 semaines.

Emploi d'une personne à mi-temps en C.E.S pour 3 mois.

- Titres annulés sur exercices antérieures concernant des factures de redevance d'enlèvement des ordures ménagères établies à tort, les personnes ayant quittées la commune : pour un montant total de 1882.31 F.

- Pour certains travaux d'entretien voirie-espaces vert, une convention sera passé entre la Commune et les Chantiers Départementaux pour l'Emploi d'Insertion pour 10 journées de travail.

- Ouverture de crédits complémentaires sur l'opération "Réserve Naturelle" afin de réaliser des travaux pour le montant de 5 372 F.

- Vente de la parcelle n°112 de la 3ème tranche du Lotissement la Chapelle à Monsieur SALVI Fabrice.

Le Maire :

NICOLET Jacques

MAIRIE  
DE  
FRASNE

25560 - DOUBS

Tél. 03 81 49 83 17

# Compte rendu de réunion Conseil municipal

Frasne le : 02-août-00

du :

jeudi 6 juillet 2000

## Absents excusés

### 1.0 INFORMATION ET COMPARAISON SUR LES DIFFERENTES POSSIBILITES D'INTERCOMMUNALITE

avec

*Monsieur LIGIER, Président de la Communauté de Communes de PONTARLIER.**Monsieur GURTNER, Président du SIADET.**Participation de Monsieur JEANNIN Secrétaire Général de la Communauté de Communes de PONTARLIER.*

Monsieur BOUDAY Président du Syndicat Mixte de la Vallée du Drugeon et du Plateau de Frasne avait pris l'initiative d'inviter tous les conseillers municipaux dans une réunion qui a eu lieu le 5 juillet 2000 à Frasne pour présenter l'intercommunalité dans le cadre de son Syndicat.

Le Maire remercie Messieurs LIGIER, JEANNIN, et GURTNER pour leur participation à la réunion d'information programmée par le Maire sur les différentes possibilités d'intercommunalité. Monsieur LIGIER présente la Communauté de Communes du Larmont (C.C.L.), dont il est le Président.

La C.C.L. étant une structure déjà existante, les communes désirant y adhérer doivent en accepter toutes les compétences.

Les trois zones artisanales ou industrielles de la C.C.L. ont un taux de taxe professionnelle unique.

Monsieur JEANNIN explique les différentes taxes professionnelles en intercommunalité: taxe professionnelle unique, ou taxe de zone, et fournit toutes les explications concernant les différentes compétences choisies par la C.C.L.

Monsieur Jean-Pierre GURTNER présente les compétences envisageables sur le territoire d'une intercommunalité comprenant toutes ou partie des 22 communes du SIADET.

Cette intercommunalité étant nouvelle, les communes adhérentes auraient entière latitude pour définir les compétences et ainsi adapter cette structures au plus proche des besoins des communes. De plus, le travail réalisé par le SIADET depuis plusieurs années a permis de définir plusieurs axes de réflexion et de bien connaître chaque commune: ce qui a été réalisé, les projets en cours, ou les besoins à moyen terme.

Le territoire défini par ces 22 communes correspondrait à une zone d'environ 15 000 habitants, ce qui semble logique pour une intercommunalité digne de ce nom.

### 2.0 DIVERS

3.0

4.0

5.0

Le Maire :

NICOLET Jacques

## Compte rendu de réunion

### Conseil municipal

Frasne le : 28-juil-00

du :

jeudi 20 juillet 2000

#### 1.0 Approbation du compte - rendu de la séance du 8 juin 2000

Pas de remarque.

#### 2.0 EXPO. BOIS FRANCHE-COMTE

*Demande de Mr Roland CLAUDET*

Monsieur Roland CLAUDET présentera un de ses chalets à l'exposition sur les métiers du bois qui aura lieu à la salle d'animation à partir du 16 août prochain.

#### 3.0 STATUT DES TRAVAILLEURS FRONTALIERS

*- Lettre du Comité de Bassin d'Emploi .*

Une convention entre la France et la Suisse stipule que les travailleurs frontaliers seront obligés d'avoir recours à un système de remboursement maladie suisse. Cela entraînerait un surcoût très important pour une couverture maladie moindre. Les autres pays frontaliers de la Suisse ont laissé la liberté à leurs ressortissants de choisir une couverture maladie en Suisse ou dans leur propre pays.

#### 4.0 URBANISME - DIA

Permis de construire déposé par Monsieur Fabrice CHAUVIN pour une maison d'habitation située en zone 2Na.

Déclaration de travaux de Monsieur Gilbert BRIQUET (ancienne maison HOUZET) pour le déplacement de la porte de son garage. Les bordures d'entrée de garage viennent d'être posées, et ne correspondront plus avec la nouvelle entrée.

#### 5.0 COMPTE-RENDU CONSEILS D'ECOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE

Ecole Primaire: A la prochaine rentrée il devrait y avoir 6 classes réparties comme suit:

- 23 CP - 12 CE1 + 9 CE2 - 13 CE1 + 8 CE2 - 11 CE2 + 10 CM1 - 16 CM1 + 5 CM2 - 23 CM2

Madame Bathany est nommée à Montbéliard; Monsieur Ryser assurera les fonctions de directeur de l'école dès la rentrée.

Travaux prévus: outre l'aménagement d'une classe de grande section maternelle, il est prévu de changer les fenêtres situées au premier étage côté cour, ainsi que les deux fenêtres du bureau du psychologue scolaire.

Ecole maternelle: à la prochaine rentrée, il devrait y avoir un effectif de 93 élèves:

1 né en 1994, 29 nés en 1995, 35 nés en 1996, 28 nés en 1997.

Collège: Lettre de Madame Bouloc Florence, professeur d'EPS, adressé à l'Inspection pédagogique régionale, demandant la création d'un gymnase proche du collège.

Effectifs à la prochaine rentrée: 325 élèves, dont 92 en 6e, soit 4 classes de 6e, 94 élèves en 5e, soit 4 classes de 5e, 69 élèves en 4e, soit 3 classes de 4e, et 69 élèves en 3e, soit 3 classes de 3e.

## 6.0 PLANS DE LA HALTE-GARDERIE

Suite à la visite du Docteur BARRAND de la DDASS, certaines modifications ont été apportées aux plans initiaux.

Les travaux sont prévus pour le printemps 2001.

## 7.0 LISTE PREPARATOIRE DES JURES

Ont été désignés par tirage au sort les personnes suivantes pour être jurés d'assises:

- n° 820 : Monsieur Pernin Pascal.
- n° 189: Madame Clément Madeleine.
- n° 148: Madame Campin Jeannine épouse Saillard.

## 8.0 COMPTE- RENDU ASSEMBLEE GENERALE ABCDEF ET ADMR

Les représentants du Conseil municipal ayant assisté à ces réunions étant absents ce jour, les compte-rendus de ces deux assemblées sont reportés à la prochaine réunion du Conseil.

## 9.0 INFORMATISATION GEOGRAPHIQUE DU CADASTRE DES RESEAUX

L' Agence Foncière propose aux communes de mettre leur cadastre sur microfiches afin de synthétiser de visu tous les différents réseaux existants sur le territoire d'une commune. Le Conseil Municipal trouve l'idée intéressante et demandera un devis pour cela.

## 10.0 CESSAY

- 400 F d'arrhes sont demandés pour réserver la salle de Cessay.

Prix de location de la salle:

- 800 francs pour les personnes résidant à Frasné,
- 1000 francs pour les personnes habitant à l'extérieur de Frasné.

Un bilan de gestion sera fait à la fin de l'année afin d'analyser les coûts.

## 11.0 RESULTAT DES APPELS D'OFFRES GYMNASSE/GROUPE XAVIER MARMIER

- Groupe X. Marmier:

Menuiserie : devis 278 000 F adjugé à Sarl Saillard frères avec une variante (2 fenêtres supplémentaires) 295 365F HT

- Restauration de la toiture du gymnase:

Devis: 159 460 F adjugé à Sarl Godin pour 125 480 F H.T.

- Eglise:

Devis pour l'échaffaudage et le nettoyage des joints: 308 300 F , pour la reprise des couvertures: 21 000 F, pour le bardage zingage et ferblanterie: 565 700 F. Ces appels d'offres ont été infructueux. Les entreprises seront recontactées pour le printemps.

- Salle polyvalente:

Devis H.T pour :

- Démolition,maçonnerie,réseaux:1 150 000F à reconsulter
- Charpente bois : 300 000F à reconsulter
- Couverture .Bac acier zingue. : 390 000F à reconsulter
- Menuiserie int.bois.Vitrierie : 320 000F adjugé à Sté Marmier-Saillard pour 293 034F
- Plomberie-Sanitaire : 180 000F adjugé à sarl Godin pour 214 697F
- Chauffage Ventilation : 580 000F adjugé à sarl Godin pour 526 653F
- Menuiserie Alu Serrurerie : 200 000F adjugé à Sté Capelli pour 189 665F
- Revêtement Sois collés : 50 000F adjugé à Sté Bertolamy pour 51 801F

Devis de 431 920 F H.T. adjugé à Entreprise Cuenot pour 430 326 F. H.T.

## 12.0 PRIX DU TERRAIN EN ZONE ARTISANALE

En zone artisanale (3 Na), le terrain est gratuit, et ne sera facturé à l'acheteur que le coût de la viabilisation, soit 30 F le m<sup>2</sup>.

## 13.0 TRAVAUX PLACE DE LA GARE

La Région désire s'investir dans la signalétique de cette place.

Projet de démolition du château d'eau et du bâtiment du service électrique, afin de dégager des places de parking pour les bus, et ainsi améliorer la circulation de la place.

#### **14.0 LOTISSEMENT CROIX DE MISSION**

Le lotissement Croix de Mission est situé derrière les Colfra, et doit son nom (provisoire) au lieu-dit où il se trouve. Sur ce terrain est envisagée la délimitation d'environ une dizaine de parcelles.

#### **15.0 PRIX DE L'EAU**

Le prix de l'eau reste inchangé pour cette année.

Le coût de l'assainissement augmente d'un franc par mètre cube d'eau, soit 4 francs.

#### **16.0 POS**

*Réponse de la DIREN sur la possibilité d'extension Zone 3NA*

- Refus de la DIREN de laisser la commune creuser un bassin de rétention d'eau en zone 3 Na, afin de servir de réserve d'eau en cas d'incendie en zone artisanale.
- Refus de la DIREN d'accorder une extension de terrain en zone 3 Na en direction de la voie ferrée, malgré l'avis positif du cabinet d'étude hydrologique.

#### **17.0 INTERCOMMUNALITE**

Vote des conseillers municipaux à l'unanimité pour que la commune de Frasne participe à une intercommunalité dès ce mandat.

Choix du périmètre de l'intercommunalité: 18 votants.

- Choix du secteur de Pontarlier: 0 voix.
- Choix du secteur du Syndicat du Plateau de Frasne: 8 voix.
- Choix du secteur du SIADET: 10 voix.

#### **18.0 COLLEGE EMILE LAROUÉ**

*Terrain PESENTI Robert*

#### **19.0 COLOMBARIUM:**

Le Conseil municipal autorise le partage d'un compartiment du colombarium en deux sections si besoin.

#### **20.0 DIVERS:**

- La Société Bouigues Télécom demande l'autorisation d'implanter une antenne dans le clocher de l'église. Accord du Conseil municipal.

- Drain - Lotissement La Chapelle :
  - traçage le 11/07/2000
  - Dépôt dossier en Préfecture Août 2000
  - Travaux automne 2000

**Le Maire :**

**NICOLET Jacques**

# VENTE DE BOIS ENTRE HABITANTS.

## Lots de feuillus : Foyard bois de la Joux

Parcelles 39-40

Lot n°1 :	12,979 M2	prix	=
Lot n°2 :	22,586 M2	prix	=
Lot n°3 :	10,960 M2	prix	=
Lot n°4 :	9,532 M2	prix	=
Lot n°5 :	7,417 M2	prix	=

## Lots de Foyard : bois du Forbonnet

Parcelle 23

Lot n°6 :	1*25	prix	=
	1*30	prix	=
	2*40	prix	=
	1*45	prix	=
Parcelle 33	2*20	prix	=
	1*35	prix	=
	2*40	prix	=
Frêne	1*30	prix	=
Parcelle 29	1*20	prix	=
	1*50	prix	=
Parcelle 14	1*50	prix	=

} TOTAL

## Place au dépôt

Parcelle 33

Lot n°7	17,529 M3	prix	=
---------	-----------	------	---

## LA JOUX : Bas de la Côte

Parcelle 36

Lot n° 8 :			
du n°1 au n° 10 :	13,839 M3	prix	=
Lot n°9 :			
du n°11 au n°20 :	13,711 M3	prix	=
Lot n°10 :			
du n° 21 au n° 27 :	8,681 M3	prix	=
Lot n°11 :			

## Bois des Auges

Parcelle 3

Lot petits résineux		prix	=
Parcelle 1			
6 stères de Foyard à récupérer		prix	=

} TOTAL

Retour des offres pour le : 30/08/2000 à la mairie sous enveloppe fermée portant la mention "ne pas ouvrir. Vente de bois entre habitants."

Des rémanents résineux peuvent être délivrés directement par le garde Mr BERTIN.

Les personnes intéressés pour des résineux pour du sciage peuvent en faire la demande auprès du même garde.

Ou inscription en Mairie de Frasne.

TEMPETES DES 26 ET 28 DECEMBRE 1999  
ESTIMATION DES CHABLIS (m3)  
en forêt publique

REGION	03-fév
ALSACE	5 000 000
AQUITAINE	1 000 000
AUVERGNE	1 310 000
BOURGOGNE	1 800 000
BRETAGNE	110 000
CENTRE	318 000
CHAMPAGNE-ARDENNE	6 000 000
CORSE	
FRANCHE-COMTE	2 200 000
ILE DE FRANCE	1 200 000
LANGUEDOC-ROUSSILLON	200 000
LIMOUSIN	800 000
LORRAINE	22 430 000
MIDI-PYRENEES	80 000
NORD	
NORMANDIE	1 400 000
P DE LOIRE	110 000
PACA	
PICARDIE	210 000
POITOU CHARENTE	1 200 000
RHONE-ALPES	1 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>46 368 000</b>

BILAN DES ARTICLES DE PRODUITS ACCIDENTELS COMMERCIALISES EN 2000

Date	Art.	M	Proprio	Parc.	V Sp	V Ep	ADJ
27/01/00	7010	BF	FRASNE	15.16.35	75	125	REGNAUD
ST	7651	ST	FRASNE	2.3	108	281	
	7652	BF	FRASNE	2.3	16	69	JS 2.19 DE FEUILLUS
ST	7260	ST	FRASNE	31à34	832	549	
ST	7622	ST	FRASNE	39.40		608	
ST	7621	ST	FRASNE	39.40	264	455	
07/04/00	7028	UP	FRASNE	1	178	780	CALVI
28/03/00	7179	CES	FRASNE	13		253	CHAUVIN
05/05/00	7315	BF	FRASNE	14	22	76	PD
05/04/00		CES	FRASNE	14	900		JACQUEMIN
27/01/00	7034	UP	FRASNE	15	1400	600	DUCRET
20/02/00	0	VA	FRASNE	19	0	52	PETITE
21/03/00	7181	BF	FRASNE	19	51	149	BERTHAIL
07/04/00	7261	BF	FRASNE	20	78	28	BARTHALAY
ST	7396	ST	FRASNE	20	169	110	
ST	7397	ST	FRASNE	20	200	119	
ST	7403	ST	FRASNE	20	244	153	
11/05/00	8058	VA	FRASNE	20		53	PETITE
ST	7391	ST	FRASNE	21	273	193	
ST	7392	ST	FRASNE	21	256	151	
ST	7474	ST	FRASNE	21	88	97	
ST	7475	ST	FRASNE	21	140	110	
APPRO	7481	BF	FRASNE	21	62	61	SIPALEX
	8019	CES	FRASNE	23	335	211	BROSSARD
24/04/00	7393	CES	FRASNE	23.29	1853		LORIN
27/01/00	7003	BF	FRASNE	29	169	321	CHAUVIN
27/01/00	7017	BF	FRASNE	30	59	14	CHAUVIN
27/01/00	7033	UP	FRASNE	30	517	371	DUCRET
27/03/00	7246	VA	FRASNE	30	25	7	CHAUVIN
07/04/00	7259	BF	FRASNE	31	362	218	JACQUEMIN
05/05/00	7348	UP	FRASNE	31	1500	1500	LORIN
05/05/00	7283	BF	FRASNE	32	213	299	JACQUEMIN
	D 003	BF	FRASNE	33	16	Feuillus	
AO 06	7307	BF	FRASNE	33	465	479	CHAUVIN
ST	7479	ST	FRASNE	33	613	388	
APPRO	7480	BF	FRASNE	33	32	26	SIPALEX
ST	7489	ST	FRASNE	33	477	338	
APPRO	7490	BF	FRASNE	33	44	31	SIPALEX
ST	7587	ST	FRASNE	33	486	182	
APPRO	7606	BF	FRASNE	33	6	7	SIPALEX
ST	7624	ST	FRASNE	33	595	198	
AO 07	7625	BF	FRASNE	33	111	26	DUCRET
01/07/00	8124	VA	FRASNE	33	5	1	JEANNIN
01/07/00	8125	VA	FRASNE	33	0	50	PETITE
01/07/00	8126	VA	FRASNE	33		63	PETITE
ST	7319	ST	FRASNE	34	224	266	
ST	7633	ST	FRASNE	34	479	141	
17/02/00	0	VA	FRASNE	35	69	29	LONCHAMPS
05/05/00	7349	UP	FRASNE	35	3000	2000	CHAUVIN
ST	7491	ST	FRASNE	37.38	342	309	
	7492	BF	FRASNE	37.38	51	39	
	7688	BF	FRASNE	37.38	19	59	
ST	7687	ST	FRASNE	38.39	110	510	

ETAT DES VOLUMES EN FORET COMMUNALE DE FRASNE

Parc.	Surf. (Ha)	Volume Aut. 85	Vol. exploité en 14 ans	Volume 25/12/99	Age des parcelles	Parc
					80 à 100 ans	1
1	10.96	6436	2336	6095	100 à 120 ans	2
2	7.3	3531	1205	3655	80 à 100 ans	3
3	9.09	4509	1224	4939	20 à 40 ans	4
4	11.01	2466	1057	3105	20 à 40 ans	5
5	3.99	531	312	833	60 à 80 ans	6
6	8.19	3928	1058	5049	20 à 60 ans	7
7	10.36	2337	675	3983	20 à 60 ans	8
8	10.18	1756	898	3138	20 à 40 ans	9
9	11.98	1638	427	3391	0 à 40 ans	10
10	8.55	205	12	911	0 à 40 ans	11
11	11.46	981	83	1861	0 à 20 ans	12
12	11.76	191	122	1057	"+" de 100 ans	13
13	6.57	2384	1731	1205	"+" de 120 ans	14
14	11.5	6120	5286	1800	40 à 60 ans	15
15	15.37	8410	6384	3317	"+" de 60 ans	16
16	11.35	3751	1894	2910	60 à 80 ans	17
17	3	1013	463	928	0 à 20 ans	18
18	4.39	835	251	584	"+" de 60 ans	19
19	7.9	2117	826	2266	"+" de 60 ans	20
20	12.14	3731	1793	3478	"+" de 60 ans	21
21	11.78	4005	2008	3811	"+" de 60 ans	22
22	16.02	3296	1724	2920	"+" de 60 ans	23
23	12.71	2437	3008	497	"+" de 60 ans	24
24	8.5	2058	1150	1741	0 à 20 ans	25
25	9.03	0	0	379	20 à 40 ans	26
26	3.56	148	305	646	"+" 60 ans	27
27	12.13	2095	1263	2021	"+" 60 ans	28
28	6.53	1728	534	1743	100 à 120 ans	29
29	12.65	6279	3184	4689	100 à 120 ans	30
30	5.49	2380	1272	2300	"+" 120 ans	31
31	11.81	6941	3118	5311	"+" 120 ans	32
32	13.51	3046	3224	5524	"+" 100 ans	33
33	11.52	7034	1604	7527	80 à 100 ans	34
34	13.51	3417	3303	8329	80 à 100 ans	35
35	11.63	7373	2186	7955	20 à 40 ans	36
36	10.81	1621	434	3357	20 à 40 ans	37
37	11.02	2115	2107	625	"+" 120 ans	38
38	11.03	5207	3262	3335	"+" 120 ans	39
39	11.03	4290	1841	3520	"+" 100 ans	40
40	11.04	3258	4267	3227	"+" 60 ans	41
41	10.68	2316	956	3206	20 à 40 ans	42
42	10.69	332	412	919	20 à 40 ans	43
43	11.02	1260	502	2455		

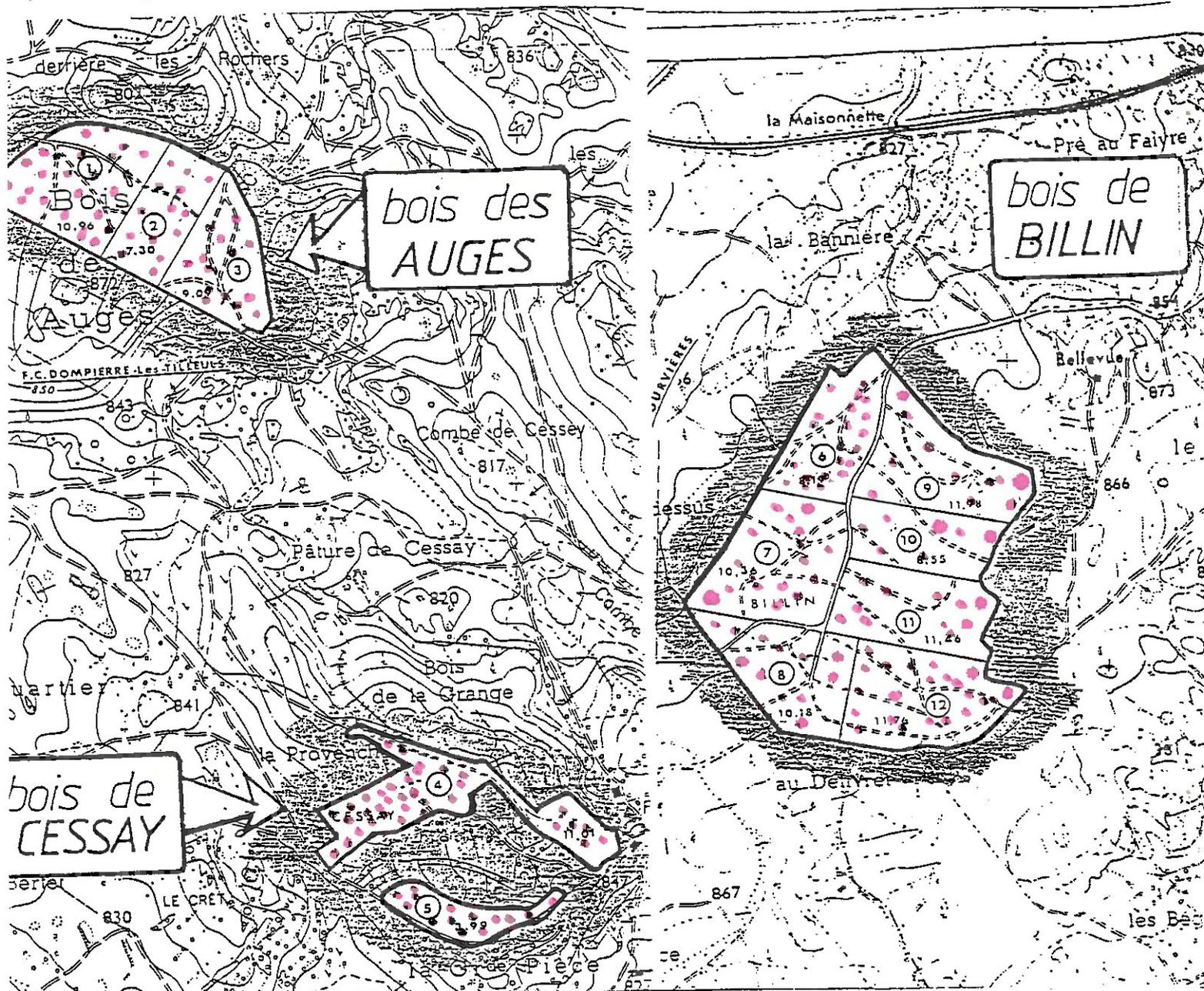
**SUIVI DES VOLUMES**

FRASNE							TOTAL DE BOIS						
Parc.	Surf. (Ha)	VA 25/12/99	Estimation volume reel des PA				ATTRIBUES OU STOCKES						
			Basse	Haute	Basse	Haute	UP	BF	VA	Coupes	Stock	TOTAL	
1	10.96	6095	10%	20%	457	914	958	0	0	0	0	0	958
2	7.3	3655	5%	10%	137	274	0	42	0	0	0	194	236
3	9.09	4939	5%	10%	185	370	0	43	0	0	0	195	238
4	11.01	3105	5%	10%	116	233	0	0	0	0	0	0	0
5	3.99	833	5%	10%	31	62	0	0	0	0	0	0	0
6	8.19	5049	10%	20%	379	757	0	0	0	0	0	0	0
7	10.36	3983	5%	10%	149	299	0	0	0	0	0	0	0
8	10.18	3138	5%	10%	118	235	0	0	0	0	0	0	0
9	11.98	3391	0%	3%	0	76	0	0	0	0	0	0	0
10	8.55	911	5%	10%	34	68	0	0	0	0	0	0	0
11	11.46	1861	5%	10%	70	140	0	0	0	0	0	0	0
12	11.76	1057	5%	10%	40	79	0	0	0	0	0	0	0
13	6.57	1205	36%	36%	325	325	0	0	0	253	0	253	253
14	11.5	1800	70%	80%	945	1080	0	97	0	900	0	997	997
15	15.37	3317	70%	80%	1741	1990	2000	4	0	0	0	0	2004
16	11.35	2810	20%	30%	422	632	0	171	0	0	0	0	171
17	3	928	5%	10%	35	70	0	0	0	0	0	0	0
18	4.33	584	5%	10%	22	44	0	0	0	0	0	0	0
19	7.9	2286	10%	20%	171	343	0	200	52	0	0	0	252
20	12.14	3478	20%	30%	522	783	0	107	53	0	997	1156	1156
21	11.78	3811	80%	90%	2287	2572	0	123	0	0	1309	1432	1432
22	16.02	2920	5%	10%	110	219	0	0	0	0	0	0	0
23	12.71	497	30%	40%	112	149	0	0	0	1046	0	1046	1046
24	8.5	1741	5%	10%	65	131	0	0	0	0	0	0	0
25	9.03	379	0%	0%	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	9.56	646	5%	10%	24	48	0	0	0	0	0	0	0
27	12.13	2021	20%	30%	303	455	0	0	0	0	0	0	0
28	6.53	1743	10%	20%	131	261	0	0	0	0	0	0	0
29	12.65	4689	70%	80%	2462	2813	0	490	0	1353	0	1843	1843
30	5.49	2300	95%	100%	1639	1725	888	73	32	0	0	0	993
31	11.81	5311	95%	100%	3784	3983	3000	581	0	0	67	3648	3648
32	13.51	6524	95%	100%	4648	4893	0	512	0	0	720	1232	1232
33	11.52	7527	95%	100%	5363	5645	0	1249	119	0	3702	5070	5070
34	13.51	8329	95%	100%	5934	6247	0	0	0	0	1282	1282	1282
35	11.63	7955	95%	100%	5668	5966	5000	25	98	0	0	5123	5123
36	10.81	3357	5%	10%	126	252	0	0	0	0	0	0	0
37	11.02	625	95%	100%	445	469	0	84	0	0	325	409	409
38	11.03	3335	95%	100%	2376	2501	0	84	0	0	636	720	720
39	11.03	3520	95%	100%	2508	2640	0	0	0	0	974	974	974
40	11.04	3227	95%	100%	2299	2420	0	0	0	0	663	663	663
41	10.68	3206	20%	30%	481	721	0	0	0	0	0	0	0
42	10.69	919	5%	10%	34	69	0	0	0	0	0	0	0
43	11.02	2455	5%	10%	92	184	0	0	0	0	0	0	0
44	5.23	1900	20%	30%	285	428	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>446.92</b>	<b>133362</b>			<b>47076</b>	<b>53568</b>	<b>11846</b>	<b>3885</b>	<b>354</b>	<b>3552</b>	<b>11063</b>	<b>30699</b>	

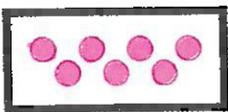
Abréviation :

- P A : Produit accidentels
- V A : Ventes amiables
- U P : Parcelles vendues à l'unité du produit
- B F : Bois façonnés vendus





Légende :



Partiellement endommagée



Totalemt endommagée



**Katy nouvelle employé-jeunes de la commune.**



**La Commission des Bois en visite avec le Conseiller Général.**

Trois Sapeurs - Pompiers du Doubs se sont particulièrement distingués à la finale Nationale du parcours sportif et des épreuves athlétiques à CLERMONT (Département de l'OISE).

-LEPEULE Xavier : CS FRASNE (épreuve de grimper de corde).  
Champion de France 2000. Catégorie Junior Masculin.

-LAMBERT Céline : CS FRASNE (épreuve de demi-fond).  
Vice-Championne de France 2000. Catégorie Junior Féminine.

-HAULET Stéphane : Groupement Opération (DD SIS 25).  
3ème à l'épreuve de demi-fond. Catégorie Senior Masculin.



Le Centre de Secours aura vécu les derniers jours du millénaire avec effervescence.

Du 25/12 au 31/12/99 les Pompiers de Frasné ont effectué 68 sorties dont 64 directement liées à la tempête.

Le 25/12, dès 11h 53 les effets du vent commencent à se faire sentir, le personnel d'astreinte effectue 2 sorties pour mise en sécurité ( arbres tombés ou risquant de tomber, chute de guirlandes sur la chaussée ) Alors que tout le monde profite de la fête de Noël en famille, à 15h 45 les BIP retentissent, plus le temps de terminer la buche, l'effectif au complet est appelé au Centre, la tempête a fait des dégâts. Vers 22h 00 tous les véhicules engagés rentrent au CS après avoir participé à 19 interventions.

Le 26, 7h 49 de nouveau les BIP se déclenchent, au réveil certains habitants du secteur découvrent les dégâts: cheminées tombées ou risquant de tomber, toitures envolées, pièces inondées. Puis, pour la deuxième fois, l'ouragan dévaste encore plus violemment le secteur. Les demandes de secours se succèdent, il faut se donner des ordres de priorités, sans relâche le personnel exécute sa mission, les entreprises locales sollicitées réparent au mieux les dégâts.

Les Pompiers dans les villages voisins font face eux aussi à la situation. Les opérations seront stoppées à 22h 40.

Les journées du 27 et 28 sont plus calmes, nous avons effectué 6 interventions le 27 et 3 le 28.

Pour l'année 1999 le Centre a effectué 257 sorties. Pour le premier semestre 2000 le nombre de sorties est de 85 .

Nous sommes intervenus 10 fois pour inondations, 7 fois pour feu de cheminée, 2 fois pour feu de maison, 1 fois pour feu de ferme, 4 fois pour feu de décharge, 4 fois pour nids de guêpes, 3 fois pour opérations diverses, 33 fois pour secours à personnes, 20 fois pour accidents de la circulation, 2 fois pour accident de sport.

La formation a tenu une grande place au cours des 4 premiers mois, les nouveaux engagés des secteurs de Levier et de Frasné ont effectué les 120 heures obligatoires afin de pouvoir participer aux opérations de secours.

Début avril 2 pompiers Comte Pascaline et Comte Florian ont participé au nettoyage des plages à la TURBALE en Loire Atlantique dans le cadre de la mission ERICKA.



Le Centre a participé à de nombreuses compétitions sportives, à Baume les Dames le 1/04/00 4 Pompiers et 8 Jeunes Sapeurs sont sélectionnés pour les finales régionale Bourgogne Franche-Comté qui se sont déroulées à Vesoul le 28/05/00. A la finale nationale Lepeule Xavier termine champion de France au grimper de corde , Lambert Céline vice championne de France du 1000m .

Le 09/05/00 au cours d'une cérémonie au ministère Monsieur le Ministre de l'Intérieur remet à Comte Pascaline ainsi qu'à divers acteurs de la sécurité civile la médaille du méritant Pascaline a été proposé par le Service Départemental pour représenter les femmes pompiers volontaires.

Les 2,3 et 9 juin une formation de secourisme était organisée dans nos locaux pour les civils. Seulement 10 personnes ont participées à ces cours qui se déroulent en 12h 00 Une attestation à l'issue de cette formation est délivrée aux personnes évaluées Mmes Vanthier Danielle, Dauchy Nicole, Gardez Françoise, Felice Isabelle de l'Unité de vie Mmes Comte Marie-Edith, Baud Bénédicte, Mrs Brutillot Julien, Bettineschi Laurent, David Xavier . Dommage du manque de personnes intéressées.

Chez nos jeunes sapeurs pompiers 14 ont obtenus l'attestation de premiers secours et 4 ont réussi au brevet des cadets le 17/06 . Il s'agit de Bourgeois stéphanie, Gomez Elie, Garnier Pierrick, Herriet Antoine tous ces jeunes peuvent maintenant intégrer un centre de secours.

LE CENTRE DE SECOURS RECRUTE DES FEMMES OU DES HOMMES AGES DE 18 ANS , MESURANT 1,60 m INTERESSES PAR L' ACTIVITE DE SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE .

Renseignements tel 03.81.49.82.48 ou 03.81.49.87.28 ou alors en nous rendant visite à la caserne le dimanche matin.



## Les JEUNES De FRASNE

**Un DEFI lancé par les ADOS du CHANTIER JEUNES  
en décembre 99 :**

**Opération « 2000 LUEURS d'ESPOIR pour l'AN 2000 »**

### **Lettre aux habitants de FRASNE**

Chers amis,

Pour dire STOP à l'indifférence, nous vous invitons à allumer une bougie sur le rebord de votre fenêtre, chaque soir, pendant cette période de fêtes. Les lumières brilleront comme des lueurs d'espoir pour tous les enfants du monde qui n'ont pas vraiment une vie d'enfant.

Cette opération se fait en liaison avec les boulangeries LANDRY et MAIRE qui soutiennent l'Association SEMONS L'ESPOIR – PARTAGEONS NOTRE PAIN

Nous organisons une distribution de lumignons le samedi 18 décembre à partir de 16 heures et le dimanche 19 décembre de 11 heures à midi devant les boulangeries.

Pour relever le défi « 2000 LUEURS D'ESPOIR POUR L'AN 2000 », nous avons besoin de vous. Venez chercher un lumignon à nos stands, ou bien confectionnez vous-mêmes un ou plusieurs lumignons.

### **Les ADOS du CHANTIER JEUNES**

☞ Des T-Shirts, casquettes, cartes etc..., vous sont proposés par SEMONS L'ESPOIR et sont à disposition au bureau emploi jeune mairie.

**\* Remise du chèque à l'association Semons l'espoir**

Page suivante

## SEMONS L'ESPOIR A FRASNE

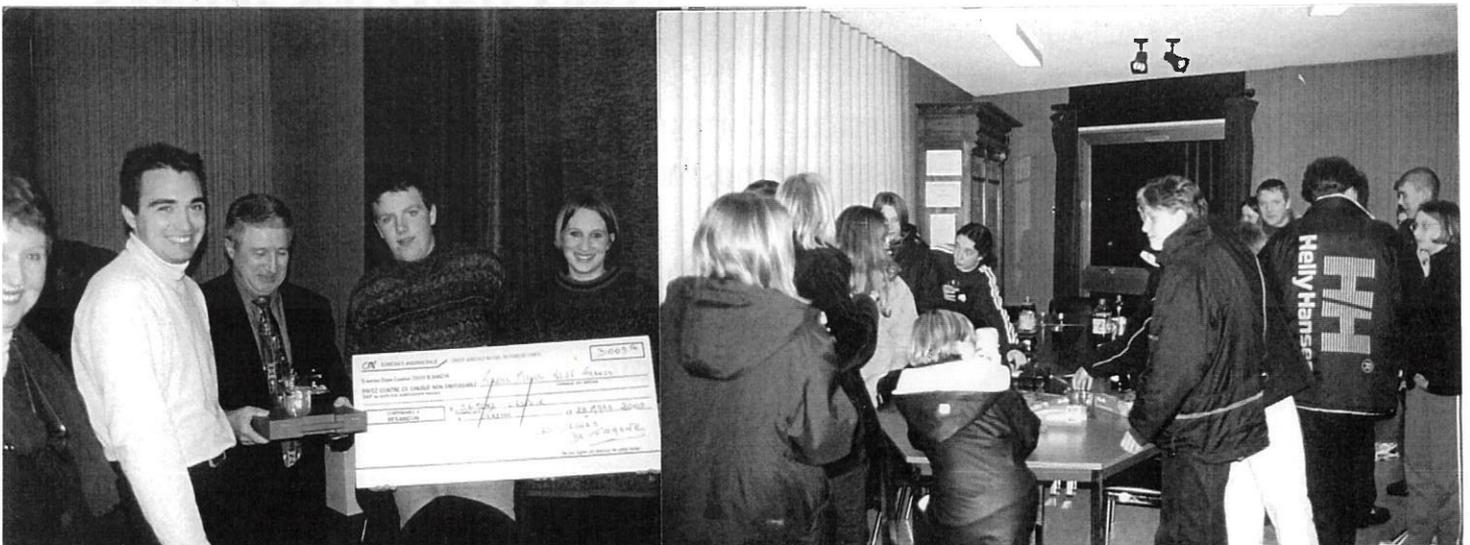
En décembre dernier, dans le cadre d'un chantier- Jeunes, les ADOS de FRASNE ont confectionné et distribué des "LUEURS D'ESPOIR", petits lumignons rouges que les habitants étaient invités à allumer sur le rebord de leur fenêtre, à Noël, en signe de solidarité avec les enfants malades.

Cette opération réalisée en liaison avec les boulangeries LANDRY et MAIRE qui soutiennent l'association "SEMONS L'ESPOIR -PARTAGEONS NOTRE PAIN", a rapporté, grâce à la générosité des donateurs, la somme de 3009 Francs.

Le 29 Mars au soir, cette somme a été remise à Monsieur PUGIN, trésorier de "SEMONS L'ESPOIR" au cours d'une rencontre organisée pour l'association des jeunes présidés par Mathias PARIS.

Philippe ROY, responsable de l'opération "PARTAGEONS NOTRE PAIN" a présenté l'association SEMONS L'ESPOIR dont les fonds recueillis serviront à aménager "La Maison Des Parents". Nous espérons, a expliqué Philippe ROY, que cette maison verra le jour en 2001, c'est en tout cas notre vœu le plus cher!... Aménagée dans l'ancien pavillon Sainte Lucienne de l'hôpital St Jacques à Besançon, "La Maison Des Parents" servira à loger de façon ponctuelle des parents d'enfants malades, surtout ceux qui habitent loin de l'hôpital et qui sont obligés d'effectuer le voyage chaque jour, et accueillera les enfants venus en hôpital de jour pour des séances de chimio ou des soins, avec leurs familles. Pour des enfants atteints de cancer ou de leucémie, savoir des parents là, tout proches, est d'un réconfort moral inestimable. Pour cette raison, le Haut Doubs se mobilise depuis 1989, date à laquelle l'opération "PARTAGEONS NOTRE PAIN" a été lancée. Puis, la troupe "Les Etoiles Noires" a été fondée, groupe de jeunes chanteurs et danseurs qui présentent leur spectacle, toujours pour recueillir des fonds, et également avec "Opérations Diverses", consistant à vendre des tee-shirts, des casquettes,.... Les bénévoles de Semons l'espoir ont la volonté farouche de voir aboutir leur projet de "Maison Des Parents".

A l'issue de la soirée, Jacques NICOLET, Maire de FRASNE, a remercié les jeunes pour cette opération "LUEURS D'ESPOIR", ainsi que les responsables de Semons l'Espoir pour leur présence, le verre de l'amitié étant partagé par tous, avec le produit des "Vendanges de l'Espoir", auxquelles participent les membres de l'association, en partenariat avec certains viticulteurs du vignoble arboisien. L'association Semons l'Espoir, et c'est heureux, étend le cercle de ses partenaires....



## L'histoire de l'eau au village

Lorsque l'on voit les étangs, le ruisseau du Lotaud, les lieux humides, les tourbières, on a beaucoup de mal à s'imaginer que nos ancêtres ont connu les pires difficultés à Frasne pour s'approvisionner en eau potable.

Dans les archives communales et plus particulièrement dans les registres de délibération du Conseil Municipal depuis la Révolution, j'ai pu vérifier que l'approvisionnement en eau potable du village a toujours posé d'importants problèmes aux élus jusqu'au jour où le village a pu s'alimenter aux sources des Grandes Fontaines sur la commune de La Rivière Drugeon à partir de 1926.

Jusque là les puits et citernes étaient les seuls moyens de se procurer l'eau nécessaire à la vie des hommes et des animaux. Mais la qualité de l'eau toujours très douteuse et l'irrégularité dans la quantité disponible ont conduit les différentes municipalités depuis le milieu du XIXème siècle à rechercher des solutions plus fiables. Mais aucune source près de Frasne et tous les projets de captage et d'alimentation par conduite depuis des sources lointaines étaient toujours très coûteux et ne se réalisaient pas d'autant plus que la technique n'était pas sûre.

Avec le Comité des fêtes j'ai repris à travers une exposition publique l'histoire de l'alimentation en eau potable de notre village en partant des différentes archives. Cela doit nous permettre de mesurer la chance que nous avons aujourd'hui de disposer en quantité suffisante de l'eau de qualité pour notre vie.

Mais je souhaite aussi que cette histoire et les difficultés que nos ancêtres ont dû surmonter, nous sensibilisent au fait que l'eau est un patrimoine commun dont chacun a le devoir de l'économiser et d'en user avec soin.

Je souscris pleinement au préambule de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 :

***« L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général. »***

L'exposition a permis de présenter toutes les recherches des conseils municipaux pendant plus de cinquante ans avec des projets conséquents comme celui qui devait faire venir l'eau potable depuis les sources des Capucins vers Labergement Sainte Marie. Les maquettes de Bernard Lépeule ont permis d'illustrer une partie de notre histoire comme le rôle du moulin du Lotaud dans l'alimentation de la gare de Frasne. L'exposition a pu être complétée par la visite avec Marcel Dichamp de la station de pompage des eaux à La Rivière Drugeon.

Pour ceux qui n'ont pas pu voir cette exposition, ils pourront le faire à l'occasion de la fête des myrtilles à la ferme de Cessay.

Lucien BOLE

# GENERATIONS SACRIFIEES

Dans le cadre des animations marquant l'an 2000 à Frasne, les Anciens d'AFN du secteur, avec l'UNC, avaient choisi la commémoration du 8 mai 1945 pour organiser une exposition relatant les conflits qui ont touché de près la population locale durant le XXème siècle.

Ouverte pendant 3 jours, cette exposition fut un véritable rendez-vous avec l'Histoire, grâce à la quantité et à la force évocatrice des documents présentés.

Outre les panneaux explicatifs prêtés par la commune d'APPENANS et par l'UNC de BESANCON, et qui permettaient une approche chronologique et géographique des faits \_ guerres de 14-18, de 39-45, opérations en Algérie\_ figuraient la remarquable collection de cartes postales sur la Grande Guerre, de M. Jean GOBY, et la collection de planches appartenant à M. Jean CARENA. Mais les témoignages les plus émouvants étaient incontestablement les «souvenirs» prêtés par les familles : photographies, médailles, carnets de mobilisation, citations, casques, baïonnettes, douilles et autres modestes objets qui conféraient d'emblée authenticité et dignité à l'évocation de ces tranches sombres d'un passé pas si lointain... C'était enfin l'occasion de donner un visage et un âge \_ 20 ans ! \_ à la longue litanie des soldats «morts au champ d'honneur.» !

Marqués par les longs mois passés en Algérie, les Anciens d'AFN ont réalisé cette exposition afin que nul n'ignore les événements, ni les bouleversements que provoquent les guerres parmi les combattants et parmi les populations civiles, trop souvent oubliées dans les livres d'Histoire.

C'est pourquoi ils l'ont intitulée **GENERATIONS SACRIFIEES.**

Dès l'entrée, le visiteur est averti :

« Cette exposition n'a d'autre ambition que de dire qui étaient ces soldats, ce qu'ils ont fait, quels furent leurs combats, leurs espoirs..., d'autres diront ce qu'il en advint.

Nous n'avons pas cherché à expliquer cette guerre (le conflit en Algérie), à défendre une cause, ni à justifier des hommes, nous avons simplement voulu apporter le témoignage d'une autre génération du feu. »...

Les générations précédentes évoquées ici étant celles de la 1<sup>ère</sup>, puis de la 2<sup>ème</sup> Guerre Mondiale, qui avaient en commun avec celle des Anciens d'AFN ce sentiment d'injustice et d'impuissance face à l'obligation de tout quitter pour aller mener un combat qui les dépassait.



L'évocation de la Grande Guerre, celle qui devait être la «Der des Ders» commence par le départ des premiers POILUS en 1914.

Sur les cartes postales jaunies, les tenues bleu horizon sont ternies ; ils défilent, bien alignés, «la fleur au fusil».

Puis se déroule l'interminable cohorte des taxis de la Marne :

.1915 : les tranchées où les hommes sont enlisés dans la boue, «chair à canon», masques à gaz, des fumées, des cratères...

.1916 : VERDUN, vision d'apocalypse : cadavres amoncelés, visages décharnés, «gueules cassées»

Paysages lunaires : pans de murs, ruines, gravats ; la légende indique : LENS, REIMS, St QUENTIN...

Autres images : à l'arrière, les blessés, les femmes dans les hôpitaux, les femmes dans les usines, dans les champs...

.1918 au front : 4<sup>ème</sup> hiver dans la neige ; record des pieds gelés

Et des chiffres : .1 400 000 hommes morts au front ou portés disparus

.3 000 000 de blessés dont 750 000 resteront invalides, 125 000 sont mutilés

.600 000 veuves et encore davantage d'orphelins !

Avec la Grande Guerre, un seuil a été franchi dans la violence, comme en témoignent toutes ces «lettres de poilus, qui sont autant de bouteilles à la mer, et qui devraient inciter les générations futures au devoir de mémoire, au devoir de vigilance, comme au devoir d'humanité.» (J-P GUENO)

. 27 août 1928 : signature à Paris du pacte BRIAND-KELLOG par lequel 64 pays déclarent officiellement renoncer à la guerre.

. 3 septembre 1939 : la France se réveille en guerre contre le REICH. « Au 4<sup>ème</sup> top il sera exactement la fin du monde. » (Paul Valéry)  
Sinistre prophétie glissée entre les extraits de presse à la gloire de la LIGNE MAGINOT présentée comme un rempart infranchissable, et l'ordre de mobilisation de 3 millions de soldats...

La « drôle de guerre » commence : mitraillettes Hotchkiss côté français, Panzers et Stukas à croix gammée en face ! Sur les routes, de longues files de réfugiés chargés de baluchons et d'enfants, poussant des brouettes, des charrettes remplies de matelas et de couvertures... des animaux domestiques, des automobiles croulant sous leur chargement.

Plus éloquents que des discours, des noms et des uniformes de sinistre mémoire : le Führer et son état-major de SS et de SA, NAZIS, GESTAPO...

. 18 juin 1940 \_ LONDRES \_ « Quoiqu'il arrive, la flamme de la Résistance ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas ». La déclaration du Général de GAULLE sonne comme un défi. « La FRANCE a perdu une bataille mais la FRANCE n'a perdu la guerre. »

Des plans, des cartes, des dates montrent que la guerre est devenue mondiale, et que la FRANCE est coupée en deux : 2 zones, 2 visages.

. 1942-43 : tickets de rationnement, lettres de dénonciation, STO, Maquis, Milice, Rafle du Vel d'Hiv, arrestation de Max, alias Jean MOULIN...

Croix de Lorraine sur les portes des Résistants, croix gammée pour les collabos !

. KZ, KG, des initiales qui résument l'horreur des chambres à gaz et des fours crématoires d'AUSCHWITZ, TREBLINKA, DACHAU, STRUTHOF...  
Sur les listes macabres des camps d'extermination : 5 millions de Juifs.

. 1944 : Les plages du débarquement : La Pointe du Hoc, OHAMA BEACH, SAINTE-MERE EGLISE... L'espoir renaît. PARIS pavoisé en bleu, blanc, rouge ! Mais aussi l'église d'ORADOUR en feu : 642 morts à jamais sur la conscience des « malgré nous » enrôlés de force dans la Wehrmacht.

. 1945 : HIROSHIMA : un monstrueux champignon de fumée qui se convulse, le 6 août à 8 h du matin : 100 000 morts sur le coup.

Pour conclure : 55 millions de morts, 35 millions de blessés, 3 millions de disparus \_ dont le nombre de civils tués se situe entre 20 et 30 millions !  
Le coût de la 2<sup>ème</sup> Guerre Mondiale est estimé à 1 500 milliards.

Ceux d'Algérie ont l'impression d'être une génération d'oubliés :  
En 1914, comme en 1939, tous les hommes valides étaient partis, et la Nation toute entière s'était sentie concernée. Puis en Indochine, la Nation ne s'était plus sentie concernée du tout.

En AFRIQUE du NORD, une seule génération fut engagée, les autres ne l'étant qu'indirectement, par contrecoup, lors du départ d'un fils, d'un fiancé, d'un frère ou d'un mari.

A travers les 45 panneaux exposés « plus de 3 millions de jeunes *APPELES* ou *RAPPELES* en AFRIQUE du NORD entre 1952 et 1962 témoignent de 10 années au service de la France, dans une guerre pas comme les autres, qui ne voulait pas dire son nom. » (n°1)

. Le 12 avril 1956 paraît au J.O le décret n°56-373, signé par Guy MOLLET, tendant au maintien sous les drapeaux de 180 000 « libérables ». Finalement, ce seront tous les jeunes gens nés entre 1932 et 1942 qui seront envoyés là-bas pour un service militaire de 24, 25, puis 30 mois.

Parmi les appelés qui franchissent la Méditerranée au fond des cales ou sur les ponts surchargés du *Ville d'Alger*, du Kairouan, ou du Sidi-Ferruch, une majorité de paysans, d'ouvriers, d'instituteurs, (n°36 à 41)... Tous partent avec l'idée de faire leur devoir puisqu'il ne s'agit officiellement que de « maintien de l'ordre » ou de « pacification ».

. 18 mai 1956 : Embuscade de PALESTRO :

L'ALN décime une patrouille de 20 jeunes rappelés parisiens. C'est le symbole de ce qui peut arriver de pire : l'attaque-surprise, l'impossibilité de se défendre...

Le terrorisme s'étend ; les attentats ont lieu en métropole (n°10)

. 1957 : manifestations et incidents « enflamment » ALGER. Les paras mènent l'assaut de la Casbah.

Dans les montagnes, des postes de « chouf ». C'est la guerre des grottes, des trous (n°16). Guerre souterraine et guerre des frontières. De la bataille d'Alger au Nord, à la guerre du pétrole au SUD, le fameux slogan est « *de DUNKERQUE à TAMANRASSET, pas d'ALGERIE sans SAHARA* » (n°19).

La défense de la ligne MORICE provoque l'opération du DJEBEL EL MOUADJENE. Le 8 février 1958, le bombardement du village tunisien de SAKKIET fait 70 morts et 150 blessés dont beaucoup de civils et d'enfants (n°20). Pour chasser les Kalibas FLN, l'assaut est donné dans tout le pays de l'ORANIE au CONSTANTINOIS en passant par l'ALGEROIS (n°28).

Les harkis recrutés sur place fournissent une aide précieuse : ils repèrent des choses...si, à l'approche d'un village, on n'aperçoit aucune trace de population, c'est signe d'embuscade. Au sol, ils détectent les caches d'armes.

Le quadrillage consiste à protéger les villages et les voies de communication ; le ratissage, c'est l'exploitation systématique d'une zone préalablement bouclée. « Fellaghas », « torture » hantent les esprits

Les armes sont les bazookas, les roquettes antichar, les grenades (n°32). Troupes montées à cheval ou méharis, compagnies militaires, camions GMC, AM6, AM8, AM13, AM15, Jeeps, chars pattons (n° 33)\_ Hélicoptères Sikorsky H 34, Alouette dits « avions à plumes » (n°38)...

Portant le chapeau de brousse, le béret du para, la casquette du commando ou la galette du chasseur alpin, pour la plupart 2<sup>ème</sup> classe, ils ont combattu dans les AURES ou en KABYLIE, sur les frontières tunisiennes ou marocaines.

Dépaysés, avec le sentiment d'être livrés à eux-mêmes, ils ont eu peur au cours des gardes de nuit, et encore plus dans les opérations. Ils ont laissé une part de leur jeunesse sur les pitons isolés et dans les cantonnements.

Beaucoup trop sont morts : 15 583 au combat, 7 917 tués par accident ; 200 000 blessés peut-être\_ le nombre varie selon les sources\_ sans compter les tentatives de suicide, les traumatismes...

Les rencontres diplomatiques (n°44), le putsch d'Alger, le droit à l'autodétermination, les Accords d'Evian (n° 45)... ce n'était pas leur affaire.

Pendant 30 ans la Guerre d'Algérie est restée enfouie dans la mémoire de ceux qui l'ont vécue.

Emotion, étonnement, incompréhension et désarroi sont les sentiments qui jalonnent le parcours de l'exposition.

Les mots «PLUS JAMAIS » résonnent à nos oreilles, et pourtant aujourd'hui encore, la Tchétchénie, et le monde se tait !



# LA LIGUE

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

C O M I T É  
D U D O U B S

Chaque année au printemps, une campagne de collecte est effectuée par des bénévoles auprès de la population de notre village, au profit de "La Ligue", organisme national apportant des fonds à la recherche contre le cancer.

L'an dernier, le Comité du Doubs de la Ligue Nationale Contre le cancer a envoyé un courrier à la mairie l'informant que la collecte 99 a rapporté la somme de 5615F.

Cette année, la campagne continue avec les mêmes personnes bénévoles qui ont la tâche ingrate d'effectuer du "porte-à-porte" et qui, courageusement, persévèrent dans leur action avec l'espoir d'apporter chaque année un peu plus à La Ligue.

Seulement elles sont trois. Et trois pour tout le village, c'est peu, alors la tâche est lourde. elles aimeraient bien, ces trois dames, que d'autres personnes viennent leur prêter main forte. Le chiffre de 5615F est encourageant, certes, mais pour faire encore mieux et pour continuer avec encore plus d'entrain. si d'autres bénévoles pouvaient s'inscrire pour la collecte, la tâche serait moins longue et surtout plus facile. Il existe sûrement au moins une personne dans chacun des quartiers du village pour donner un coup de main aux trois dames qui oeuvrent pour la Ligue.

La responsable pour FRASNE est Madame Josiane HAZEMANN, les dames qui travaillent à ses côtés sont Mesdames JACQUIN Geneviève et MARMIER Jeannette. Pour se renseigner. il suffit de téléphoner au 03.81.89.73.00 ou au 03.81.49.83.31

**"LE CANCER EST TOUJOURS LA, CONTINUONS LA LIGUE"**

# TELETHON

## LEVER LE DOUTE SUR LA GESTION DE L'A.F.M.

En Mai dernier, des titres parus dans les journaux semaient le doute sur le Téléthon : «l'AFM exclue» (dépêche A.F.P. du 24 Mai). «Ombre sur le Téléthon» (Figaro du 24 Mai). «Le doute sur la gestion du Téléthon» (Est Républicain)....

Cette campagne de presse est parue suite à la décision de l'AFM (Association Française contre les Myopathies) de démissionner du Comité de la Charte. L'AFM est l'organisateur du Téléthon qui, chaque année, apporte des sommes considérables à la recherche sur les maladies génétiques. Le Comité de la Charte, qu'est ce que c'est ? Un organisme de déontologie des organisations sociales et humanitaires faisant appel à la générosité du public. Elle a été créée par des associations pour des associations.

Depuis plusieurs années, le Comité de la Charte n'était plus adapté à la structure de l'AFM. A plusieurs reprises, elle a relevé des failles dans ses contrôles :

- une année, des censeurs (contrôleurs) retraités de l'Armement, ont confondu la
- cette année, confusion entre les produits financiers et le résultat de la collecte de colonne des placements et celle des investissements; la force T (manifestations sur le terrain) .

Depuis 1990, FRASNE organise, par le biais de ses associations, des manifestations en faveur du Téléthon et, sa population effectue des dons avec le 36-37 ou en participant à la force T .C'est la raison pour laquelle le responsable pour FRASNE de l'équipe départementale de coordination, a décidé de publier le communiqué de presse émanant de l'AFM, en espérant que tous les doutes pouvant découler de cette affaire seront levés. Le responsable de l'équipe départementale de coordination peut être joint au 03 81 49 87 64 ou à la Mairie. Il est à votre disposition pour répondre à toutes les questions que chacun est en droit de se poser.

## Retrait du Comité de la Charte

L'AFM renforce la transparence de ses comptes et de ses actions

Le 7 avril dernier, l'AFM a décidé de se retirer du Comité de la Charte, qu'elle a aussitôt averti de sa décision. Le Comité de la Charte a pris acte de cette démission, qui n'est donc pas une exclusion, dans un courrier daté du 19 Mai 2000. Cette décision est le fruit d'une réflexion de longue date de l'association qui souhaite renforcer les procédures de contrôle de ses comptes et d'évaluation de ses actions.

L'AFM, en effet, considère que le comité de la Charte n'est plus à même de remplir ce rôle. Elle a regretté à plusieurs reprises :

-ses contrôles superficiels et donc inefficaces,

-ses méthodes inadaptées à notre structure, à la diversité de nos missions, à notre action internationale et à la complexité de notre environnement,

-ses contrôles sur la forme, de nature financière uniquement, sans évaluation de la pertinence et de l'efficacité des actions engagées par rapport aux missions de l'association,

-la lourdeur de son intervention sans proposition d'amélioration,

-le risque de dévalorisation du label « Comité de la Charte » en raison du grand nombre d'associations en bénéficiant aujourd'hui et de l'absence de moyens d'expertise correspondants.

Or, en cohérence avec sa tradition de transparence et d'intégrité, l'AFM veut garantir à chaque donateur la bonne utilisation des ressources.

Elle rappelle son engagement de transparence de longue date qui s'illustre, notamment, à travers :

-le Prix Cristal de la Compagnie des Commissaires aux Comptes en 1988

-un audit de l'IGAS effectué à sa demande en 1989

-un Contrôle de la Cour des Comptes, publié en 1996, qui conclut que «le compte d'emploi des ressources collectées auprès du public correspond à la réalité de ses actions » et souligne « l'étendue et la variété des actions menées par l'AFM dans la poursuite de ses objectifs et le caractère novateur de nombre d'entre elles ».

-des procédures internes et externes nombreuses : comité financier composé de personnalités bénévoles indépendantes, commissaire aux comptes, contrôleur de gestion et procédures internes, cabinets d'audits

Aujourd'hui, pour relever les enjeux des nouvelles thérapeutiques, l'AFM souhaite instaurer une nouvelle forme, plus complète, de contrôle :

-sur les éléments administratifs et financiers,

-sur l'efficacité et la pertinence des actions menées en conformité avec les missions de l'association,

-sur le fonctionnement des instances associatives (CA, Comité financier, etc )

-sur le respect de la loi 1901 (désintéressement - non lucrativité )

Cette démarche novatrice qui consiste à garantir à ses donateurs une information validée par un organisme indépendant se fera avec un cabinet extérieur dont le métier d'évaluation constitue l'activité essentielle. Celui-ci sera désigné dans les semaines qui viennent.

# An 2000

## Année charnière pour « les Amis de la Musique »

Pour « les Amis de la Musique » l'an 2000 est vraiment l'année du changement.

Au mois de décembre 1999 J.M GUINCHARD démissionnait de son poste de chef de l'harmonie. Il restait toutefois par contrat directeur de l'Ecole de Musique jusqu'au 30 juin 2000.

Il était important, voire vital que l'orchestre continue de travailler. Aussi le conseil d'Administration demanda -t-il à Florence GRANDCLEMENT\_ jusque-là chef adjointe\_ d'assurer l'intérim.

Ainsi tous les musiciens se retrouvèrent dès le 7 janvier pour répéter. D'un commun accord ils décidèrent de tout mettre en œuvre afin d'atteindre un objectif : **Le concert de printemps**.

L'énergie et le travail de chacun ont permis de monter un programme de qualité pour le 7 mai.

Pour le plus grand plaisir de tous( public mais aussi musiciens) on a pu constater que « les Amis de la Musique » avaient pu sauvegarder l'essentiel, de la qualité musicale dans une bonne ambiance entre amis.

Les amis de la musique souhaitent associer à ce succès, les parents d'élèves, la municipalité ainsi que ceux qui les ont soutenus dans cette période difficile à gérer. Ils les en remercient vivement.



Mais le travail ne s'arrête pas là.

Cette étape importante une fois franchie, il fallait penser  
à l'avenir et préparer l'année prochaine.

C'est dans ce sens que fut organisée l'Assemblée Générale le 9 juin. Au cours de cette réunion, fut élu **un nouveau Conseil d'Administration** qui mit en place **le nouveau bureau** :

Présidente :	Nathalie GOGUELY
2 Vice-Présidents :	Pascale ALPY Denis GRANDCLEMENT
Trésorière de l'école de musique :	Marie Noëlle MARMIER
Trésorier de l'orchestre :	Denis VALLET
Secrétaire :	Ludwig PESENTI

Florence GRANDCLEMENT annonça que pour des raisons familiales mais aussi à cause de l'éloignement de son domicile (DOLE), elle se **désengageait de la direction** tout en gardant son rôle de musicienne au sein de l'orchestre et son statut de Chef-adjointe, ce qui lui permettra\_ en partenariat avec le futur directeur\_ de diriger encore l'Orchestre dans l'avenir.

Aussi on annonça officiellement le recrutement pour la saison prochaine, des deux directeurs :



**A la tête de l'orchestre : Jean Michel TRIMAILLE.**

Unanimement apprécié par les musiciens qu'il a fait travailler et a dirigés pour un morceau du concert de printemps

Les **nombreux projets** et **les ambitions** qu'il nourrit pour faire évoluer cet orchestre, ajoutés à ses compétences techniques reconnues dans le milieu de la musique ont fait l'unanimité pour le placer à la tête de l'orchestre d'harmonie.

Actuellement **directeur de l'orchestre départemental de jazz de HAUTE SAONE**, il a bénéficié, entre autres, d'une formation à la composition et à la musique contemporaine à l'école National de musique de VILLEURBANNE.

Formé à la direction d'orchestre avec Philippe DULAT, compositeur de musique de films (FR3, Canal+, France 2) compositeur et arrangeur, il est à l'origine de la création musicale de nombreux festivals, dont les NUITS de JOUX.

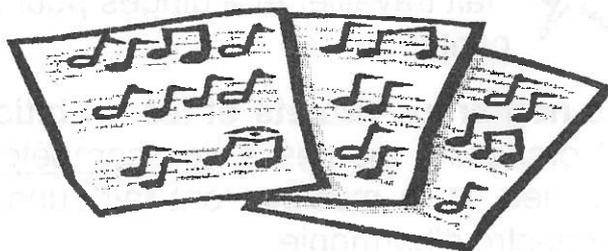
↳ **A la direction de l'Ecole de Musique : Pierre Alain FALLOT.**

Originaire de BESANCON, Pierre Alain enseigne le hautbois à Frasne depuis plusieurs années déjà.  
Son expérience et ses compétences sont nombreuses comme l'atteste un C.V éloquent :

- \_ Titulaire du diplôme Universitaire de Pédagogie Musicale
- \_ Professeur de formation musicale dans les ateliers musicaux et écoles d'harmonie à BESANCON
- \_ Responsable des activités pédagogiques de l'Orchestre de BESANCON, service culturel de la mairie depuis 1997
- \_ Diplôme d'études musicale au Conservatoire National de la Région de BESANCON
- \_ Titulaire du diplôme d'Etat de professeur de hautbois  
Nul doute qu'avec lui l'Ecole sera entre de bonnes mains



↳ Pour la rentrée prochaine Pierre Alain a déjà décidé de remettre en place **l'Orchestre Junior** (dont les membres seront les élèves de l'Ecole de musique) qu'il dirigera.



**Autre nouveauté !!**

**La mise en place de cours de chant pour adultes.**

Des inscriptions ont déjà eu lieu les 20 juin et 21 juin et une autre session aura lieu en septembre avant la reprise des cours de l'Ecole de Musique début octobre.

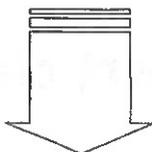
Vous serez informés de manière précise par voie d'affiche et par la presse.



Une Ecole de Musique telle que la nôtre, en milieu rural, qui dispense un enseignement de qualité avec les même professeurs que dans un conservatoire, est une véritable chance pour la population de Frasne et de ses environs.

Pour assurer la pérennité d'une telle structure, il est important qu'un maximum de personnes se sente concernées et nous soutienne.

Aussi n'hésitez pas à vous inscrire et à faire connaître notre Association autour de vous.



LES AMIS DE LA MUSIQUE

Légende : Répétition de l'orchestre pour le concert du 7 mai

## Pour information

### L'Ecole de Musique dispense des cours de :

↳ **Eveil musical** ( à partir de 5 ans)

↳ **Solfège** (tous niveaux)

↳ **Instruments :**

\*Hautbois  
\*Flûte traversière  
\*Clarinette  
\*Saxophone  
\*Trompette  
\*Batterie  
\*Percussion



\*Cor d'harmonie  
\*Trombone  
\*Tuba  
\*Piano  
\*Guitare  
\*Accordéon  
\*Synthétiseur



Et nouveauté : Cours de chant pour adulte.

Classe d'Orchestre Junior pour les élèves instrumentistes

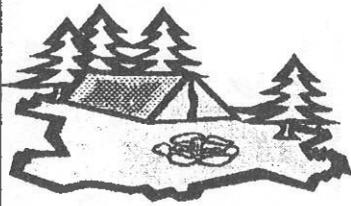
Pour tous renseignements, s'adresser au directeur de l'Ecole,  
Pierre Alain FALLOT ☎ 03. 81. 55. 53. 11.  
Ou Mme Pascale ALPY ☎ 03. 81. 49. 81. 33 (Vice-Présidente)

**Prochain concert de l'harmonie**  
**WEEK-END du 22 / 23 décembre 2000**

# L'été avec les ados

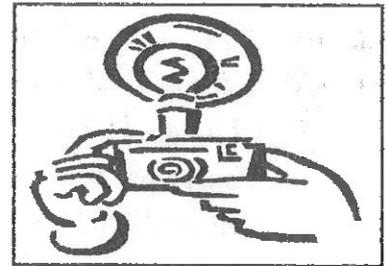
Toutes les activités proposées ci-dessous, sont ouvertes aux jeunes de 14 à 16 ans.

Parents et ados seront les bienvenues pour plus amples renseignements au 03 81 89 87 68 ou au bureau 15 rue Patet (Mairie).



**CAMP** qui a eu lieu à Talloires près d'Annecy. Malgré la pluie, l'ambiance était excellente et l'amitié au rendez-vous.

**EXPOSITION** photos de leur séjour, vous sera proposée prochainement.



## DEUX CHANTIERS JEUNES

Du 8 août au 10 août 2000

et du 22 août au 24 août 2000

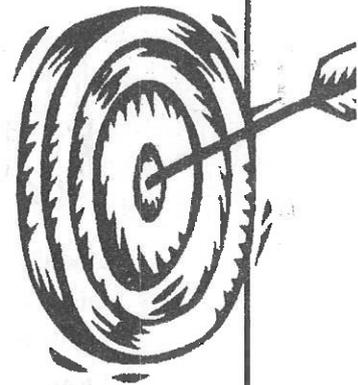
Possibilité de s'inscrire à l'un ou à l'autre.

## **ACTIVITÉS PROPOSÉES:**

- \_ Restauration de meubles pour l'aménagement de la future salle des jeunes
- \_ Après midi loisirs
- \_ Démarrage des mémoires de Frasné avec



Maud Lescofitt  
(écrivain privé)



Et des soirées préparation spectacle, soirées débats ( sujet sur la toxicomanie, la santé, etc ).

Katy Bruchon

# A.B.C.D.E.F. - Théâtre

Les 9 comédiens amateurs bien dirigés par leur metteur en scène ont bouclé leur 11e saison par une représentation à Goux les Usiers où l'accueil est toujours aussi chaleureux.

Cette année la troupe a présenté une comédie en 3 actes :

"La Fleur d'Oranger"

à un public toujours plus nombreux. Les éclats de rires et les applaudissements ont récompensé les comédiens, le metteur en scène et tous les copains qui aident à la bonne marche du spectacle. Tous se sont dits au revoir et à bientôt... en septembre !

Car les répétitions reprendront pour une nouvelle aventure pleine de rires et de surprises.

La troupe a adopté une nouvelle venue de Pontarlier mais n'oublie pas Katia et Frédéric PASTEUR qui se sont envolés pour la Martinique. De grandes lettres racontent les nouvelles et toute la troupe ABCDEF a envie de jouer Molière au lycée où Frédéric enseigne... ce n'est peut-être pas un rêve !

# A.B.C.D.E.F. - TENNIS de TABLE

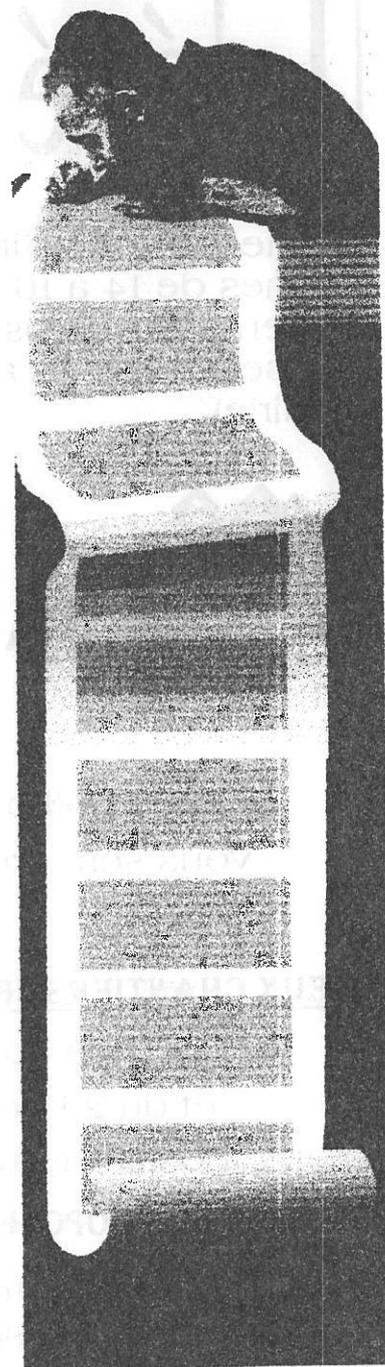
L'équipe de Tennis de Table renforcée par 3 joueurs de l'ancien club de la Cluse et Mijoux, a évolué toute la saison en Régionale 3. Elle n'a malheureusement pu se maintenir et jouera la saison prochaine en Pré-régionale.

Le club est à la recherche de pongistes qui souhaiteraient jouer en championnat. Il est envisagé la création d'une seconde équipe. Si vous souhaitez rejoindre ces joueurs amateurs, vous pouvez contacter :

Gilles GARNIER - tél. 03.81.49.82.18

Le dimanche 30 avril, le tournoi annuel de Tennis de Table a réuni 140 pongistes venus de toute la région. Les finales ont été très disputées et de nombreux lots ont récompensé tous ces joueurs.

Serge et Gilles ont disputé à La Cluse et Mijoux, la finale de la Coupe du Haut-Doubs qu'ils n'ont pu remporter. Ils auront leur revanche l'année prochaine.

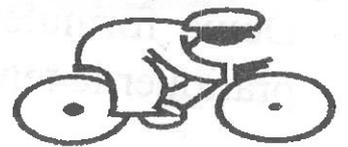


# ENTENTE CYCLISTE

Affiliés à la F.F.C, les adhérents de ENTENTE CYCLISTE sillonnent les routes du Haut Doubs en arborant leur maillot personnalisé « jaune fluo ». Il en reste d'ailleurs quelques uns spécialement réservés aux nouveaux adhérents éventuels.

Comme chaque année, ENTENTE CYCLISTE essaie d'apporter un peu d'animation au village.

Ainsi, le 21 mai dernier, pour le Fête de Frasne, 200 vététistes ont découvert les nouveaux parcours. Parmi eux, de plus en plus de Frainiauds qui reconnaissent à l'arrivée avoir passé une excellente matinée et promettaient de revenir l'an prochain.



## DIMANCHE 9 JUILLET, LES « 6 HEURES DE FRASNE »

La tempête du 26 décembre dernier nous interdisant la route du Suchal, le circuit fera le tour du lac de Bouverans soit 18 Kms, traversant ainsi Frasne, Dompierre, Bouverans et Bonnevaux.

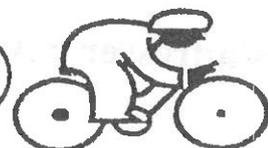
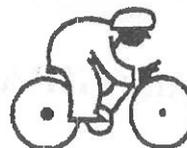
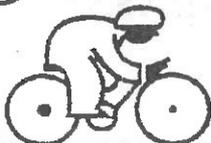
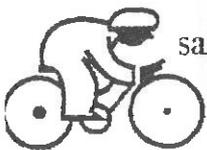
Il ne s'agit pas d'une course mais d'une randonnée que chacun fait à son rythme seul ou en équipe de deux ou trois par relais libres. Seules contraintes obligatoires et contrôlées par des commissaires officiels :

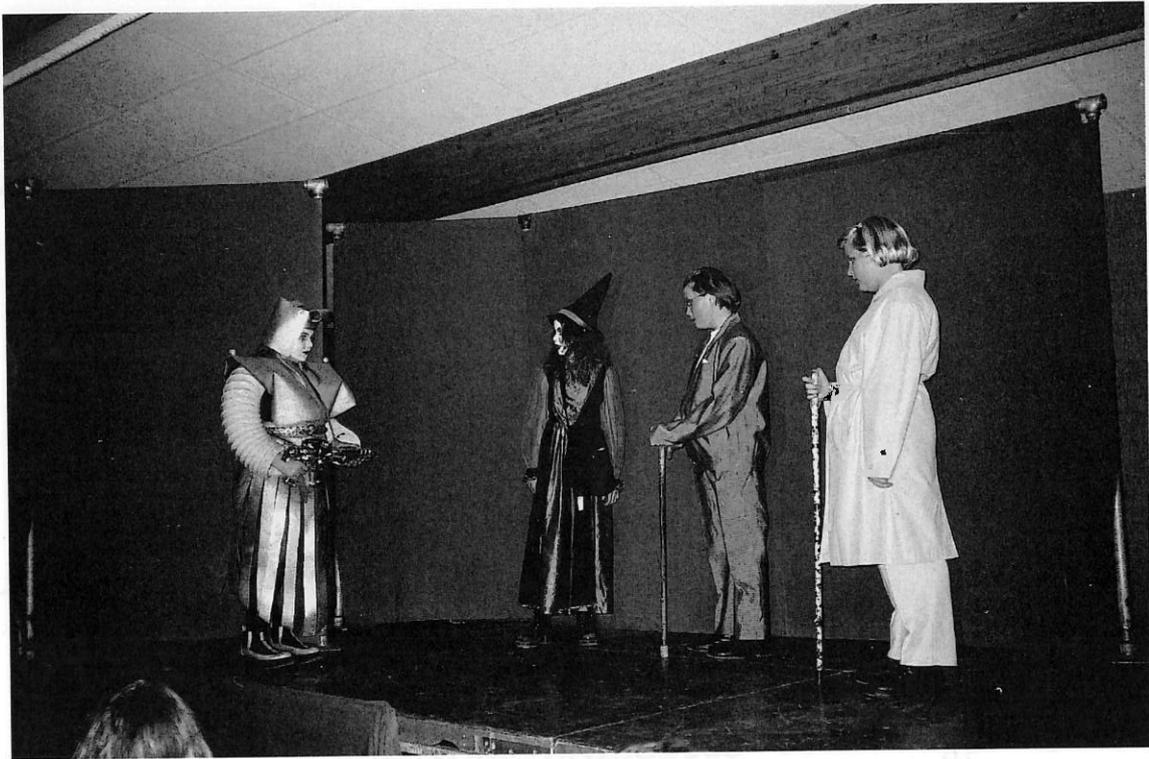
le certificat médical et le port du casque.

Alors venez nombreux applaudir les coureurs entre 11 Heures et 17 Heures ou, mieux encore, venez en famille ou par association participer à cette fête du vélo. Inscription dès 9 Heures à la salle des fêtes.

Le président et tous les adhérents de l'Entente cycliste remercient sincèrement tous les bénévoles nécessaires au traçage des circuits, à la signalisation, aux ravitaillements.

Il remercie également pour leur aide financière tous les « sponsors » sans qui aucune de ces animations ne pourraient exister.





**Théâtre du Grand Huit.**



**Ponton des Tourbières.**



L'ASSOCIATION  
DU SERVICE A DOMICILE

L'ADMR de FRASNE est une équipe de bénévoles et de 20 salariés à votre service.

• Cinq champs d'actions,

\_Aide aux familles

\_Aide aux personnes âgées,

\_Aide aux personnes handicapées,

\_Aide aux personnes fragilisées,

\_La télé assistance « Fillien ADMR », « présence verte » (MSA).

• Une nouvelle équipe,

Présidente :	Mme BAZILE Jacqueline
Vice-Président :	Mme ROUSSEAU Françoise
Trésorière :	Melle VIEILLE Danielle
Secrétaire :	Mr Perrin Guy
Responsable planning :	Mme BOLE Josiane
Responsable dossiers	Mme NICOLET Marthe
personnes âgées :	Mme FERRI Colette
Responsable familles :	Mme LOCATELLI Sylvana
Représentante du personnel :	Mme BENOIT Evelyne
Membres :	Mr COURTEBRAS Maurice
	Mme CHESNEL Lise
	Mr ALPY Philippe

• Un Lieu d'accueil,

Depuis le 12 avril, notre nouvel emploi-jeune est à votre service. Katy BRUCHON sera disponible pour accueillir, écouter et répondre aux questions de toutes personnes désireuses d'en savoir plus sur l'ADMR.

Elle servira de relais pour les personnes aidées, qui ne doivent pas hésiter à venir la rencontrer, pour les salariés, et pour les bénévoles.

Ce bureau est destiné à améliorer la qualité du service rendu. Ce sera aussi un lieu de discussion, de convivialité qui permettra aux informations de mieux circuler au sein de l'association.

Cet élément doit « servir », un thème cher à l'esprit associatif de l'ADMR,

l'amélioration des relations humaines.

**Pour tous renseignements,**

**Du mardi au samedi de 9 H à 12 H sauf le Jeudi**

adressez-vous au 15 rue Patet (mairie)  
☎ téléphonez au 03/ 81/ 89/ 87/ 68.

ASSOCIATION LOCALE

Aide à Domicile en Milieu Rural

Association loi 1901 adhérent à la Fédération Départementale ADMR du Doubs

# Club du 3<sup>ème</sup> âge et de l'amitié

Responsable de l'association : club du 3<sup>ème</sup> âge et de l'amitié, j'ai la mission d'en assurer la pérennité, c'est pour cela que je viens périodiquement, comme un agent recruteur inviter, inciter, les nouveaux retraités, et tous ceux qui n'ont pas franchi encore le pas, à venir nous rejoindre pour renforcer nos rangs.

Il n'est jamais trop tard pour bien faire, les plus Anciens des nôtres nous abandonnent pour raison de santé ou pour rejoindre le champ du repos.

Il n'y a pas de prime d'engagement, mais vous serez les bienvenus. Le club n'appartient pas au comité directeur, toutes suggestions faites pour le rendre plus attrayant sont à étudier, et à mettre en pratique dans un bon esprit de fraternité.

Notre club se veut ouvert aux bonnes relations inter-génération, et en particulier avec les Ados apportant cette note de fraîcheur parmi les Anciens ; les jeunes encadrés par Katy et avec l'aide de Mme Maud LESCOFFIT (écrivain privé) ont le projet ambitieux de raconter le 20<sup>ème</sup> siècle à Frasne à travers des événements particuliers. Il n'y a plus de témoin de la première décennie mais en recherchant dans les archives, et les souvenirs de jeunesse des Aînés, on devrait pouvoir écrire  des événements marquants l'évolution de notre village.

J'aimerais à la rentrée prochaine, début septembre, accueillir des nouveaux, pleins de bonne volonté pour étoffer notre mouvement et si au lieu de chanter « prendre un enfant par la main » on entonnait « prendre un ancien par la main » ça rime bien, et socialement c'est bien aussi.

Je me réjouis de voir le bon esprit qui anime les associations à but non lucratif de Frasne qui ont toutes leur rôle à jouer ici et là, selon la catégorie de gens concernés et le but à atteindre. Je profite de ce petit mot pour remercier les responsables de la Pétanque Frasnoise qui ont modifié leur jour de relâche hebdomadaire, pour ne pas contrarier les activités du club le mardi, jour de la semaine réservé depuis la création de l'association voici vingt-six ans.

Elle est bien majeure à présent, semble en bonne santé, mais a besoin de sang nouveau pour la régénérer et l'entraîner sur de nouveaux chemins toujours avec le même but vaincre dans la bonne humeur, la solitude qui guette chacun de nous.

Je m'excuse de ce long plaidoyer, mais qui le ferait si je m'abstenais ? Je reste persuadé que le Club a un rôle à jouer dans notre village.

A bon entendeur, Salut !

Bien cordialement

Jacques JACQUIN



# ELLES AUSSI

## MOUVEMENT D'ASSOCIATIONS DE FEMMES POUR LA PARITE DANS LES INSTANCES ELUES

Les associations regroupées à l'échelon national dans "ELLES AUSSI" sont :  
- ACTION CATHOLIQUE GENERALE FEMININE - FEMMES ELUES DU DOUBS - DELEGATION REGIONALE AUX DROITS DES FEMMES - VEUVES CIVILES - UNION FEMININE CIVIQUE ET SOCIALE.

"ELLES AUSSI" agit pour permettre aux femmes d'atteindre la parité dans les instances élues, pour que chacun, chacune ait sa place, en véritable partenaire dans la gestion des affaires publiques.

- "ELLES AUSSI" affirme son pluralisme et son indépendance vis à vis des partis politiques
- "ELLES AUSSI" affirme son attachement à la défense et à la mise en œuvre des droits des femmes.

Dans cet optique, un forum sur le thème "Conseillères municipales 2001" est organisé le 7 Octobre 2000, salle Proudhon à Besançon.

Celui-ci sera suivi d'un module de formation pour les candidates et futures candidates.

Si vous êtes intéressée par ce forum, vous trouverez **début Septembre**, dans le hall de la mairie de Frasné un bulletin d'inscription ainsi que le programme de la journée.

Pour tout renseignement, s'adresser à Mme Ginette CHENEVEZ, Avenue des Sapins à Frasné. Tél. 03.81.49.83.34

**ESPACE JEUNES  
PAIO DU HAUT DOUBS**

**CALENDRIER DES PERMANENCES  
D'ACCUEIL INFORMATION ET  
ORIENTATION**

**JEUNES DE 16 A 26 ANS**

VENDREDI APRES MIDI

DE 15 HEURES A 17 HEURES

**07 JUILLET (le matin)**

**01 SEPTEMBRE      29 SEPTEMBRE**

**27 OCTOBRE      24 NOVEMBRE**

**22 DECEMBRE**



**UN CONSEILLER EMPLOI-FORMATION VOUS ACCUEILLERA**

**MAIRIE DE FRASNE – Rue de la Gare**



**PRENDRE RENDEZ - VOUS OU RENSEIGNEMENTS**

**AU ☎ 03.81.46.54.61**

# **ARRETE MUNICIPAL CONTRE LES NUISANCES**

## **Article 1**

Toute personne physique ou morale utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, ou à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou des appareils, de quelque nature qu'ils soient (industriels, agricoles, horticoles...) susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, **doit interrompre ses travaux entre 20 Heures et 7 Heures et toute la journée des dimanches et jours fériés**, à l'exception des activités agricoles comme la traite ou le nettoyage d'étable.

## **Article 2**

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, raboteuses, scie mécanique, **ne peuvent être effectués**

**les jours ouvrables que :**

**De 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30**

**Les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.**

**Interdiction pour les dimanches et jours fériés.**

En ce qui concerne le déneigement, avec des appareils à moteur thermique, sauf cas de force majeure, il est interdit entre 22 heures et avant 7 heures.

## **Article 3**

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

**Il est rappelé que la divagation des chiens est strictement interdite et répréhensible.**

## **Article 4**

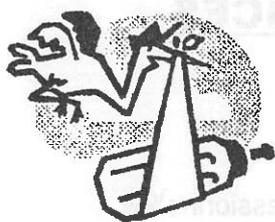
Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux, qui seront transmis aux tribunaux compétents.

## **Article 5**

Le secrétaire de mairie, le garde champêtre, le chef de la brigade de gendarmerie et tous les agents de la force publique sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié dans les conditions habituelles et dont l'ampliation sera transmise à Mr le Sous-Préfet de Pontarlier.

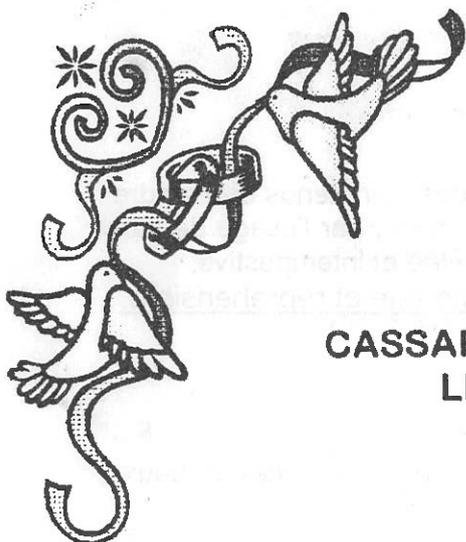
Frasne le 7 Août 1995

# ETAT - CIVIL



## NAISSANCES

SERRETTE Cédric	le 31 janvier
ABLAK Zeynep	le 10 février
SAHIN Esra	le 11 février
DUMONTOY Julien	le 20 février
MACLE Jordan	le 9 mars
VUITTON Joris	le 12 mars
GODIN Esther	le 15 avril
COURDIER Max	le 23 avril
CLAVIER Kellie	le 14 mai
FILIPPINI Enzo	le 3 juin
ORTIZ Abygaëlle	le 14 juillet
PARIS Théo	le 25 septembre
BROCARD Luana	le 30 septembre
DELCEY Mallaury	le 3 octobre
HONEIN Baptiste	le 23 novembre
VUILLAUME Léa	le 15 décembre
COEURDEVEY Jean	le 31 décembre



## MARIAGES

Le 24 juillet

CASSARD Xavier Georges Ernest  
LEPEULE Isabelle Claude Yolande

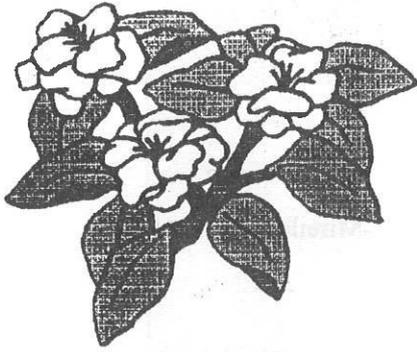
Le 4 septembre

BENOIT-PEQUIGNET Claude Jacques Marie  
BALI Houria

Le 13 novembre

HONEIN Antoine Frédéric  
VERNEREY Sandra Marie-Claude Thierry

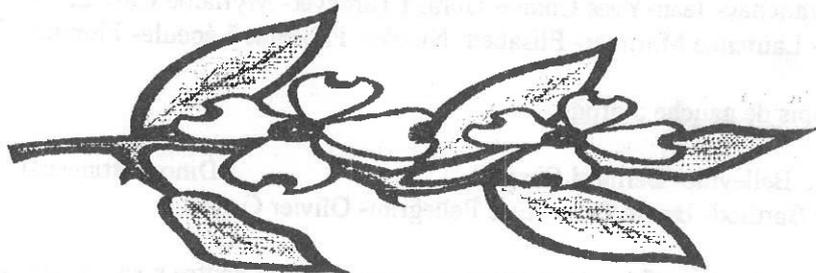




## ETAT CIVIL 1999

### DECES

<b>JACQUIN Max</b>	<b>le 12 janvier</b>
<b>PETITCOLIN Jean-Pierre</b>	<b>le 24 janvier</b>
<b>BART Emile</b>	<b>le 23 février</b>
<b>MALLET Victor</b>	<b>le 14 mars</b>
<b>PERRIN Jeanne</b>	<b>le 20 mars</b>
<b>POIX Roger</b>	<b>le 12 juin</b>
<b>LOUVRIER Jean</b>	<b>le 25 juin</b>
<b>BOGLI Nathalie</b>	<b>le 11 septembre</b>
<b>BRULPORT André</b>	<b>le 12 septembre</b>
<b>GODIN Robert</b>	<b>le 21 septembre</b>
<b>LIETTA Alexandro</b>	<b>le 21 septembre</b>
<b>LEPEULE Paul</b>	<b>le 25 septembre</b>
<b>MILLE Georges</b>	<b>le 29 septembre</b>
<b>MARSENS Guy</b>	<b>le 4 décembre</b>



## ANNEE SCOLAIRE 1964-1965

### Enfants nés en 1957 et 1958.

#### Assis 1er rang de gauche à droite :

François Nicod (58)-Louis Busalb (57)-Alain Salvi(58)-

-Mireille Bourlier (58)

#### Assis 2ème rang de gauche à droite :

Daniel Vanthier (57)-Alain Drupt (58)-Jean-Marie Paris (58)-Marie-Christine Courdier (58)-Arlette Chapuis (57)-

#### Assis 3ème rang de gauche à droite :

Michel Louvrier (58)-Philippe Demouge (58)-Philippe Pagnier (58)-Evelyne Chambon (58)-Catherine Marmier (58)

#### Assis 4 ème rang à de gauche à droite :

Jean-Claude Chagrot (58)-

-Gilles Pelligrini (58)-Didier Marmier (58)-

#### Assis 5ème rang de gauche à droite :

Jackie Futin (57)-  
(58)

-Daniel Donze (57)-

- Denis Lefils

#### Debout de gauche à droite :

Maryse Pernin (58)-Marie-Edith Rebouillat (58)-Elisabeth Marchois (58)-Irène Masson (59)-Claudine Lambert (58)-Maryvonne Rousselet (58)-Marie-José Viennet (58)-Arlette Abisse (58)-Catherine Lépeule (58)-Lina Trouttet (58)

## ANNEE SCOLAIRE 1969-1970

### Enfants nés en 1963-1964

#### Debout de gauche à droite :

Corinne Vernerey- Nadine Mathieu- Danielle Gueutal- Christophe Viennet- Brigitte Marandet- Jean-Marc Vauchey- Jean-Yves Comte- Gérard Tardevet- Myriame Cart-Lamy- Martial Courdier- Béatrice Maître- Laurence Marmier- Elisabeth Nicolet- Fabienne Lépeule- Florence Girard- Véronique Nicolet.

#### Accroupis de gauche à droite :

Frédéric Belleville- Bernard Chagrot-

-Dino Bettineschi-

Gérard Barthod- Bruno Paris- Eric Pellegrini- Olivier Guyon.

Les personnes identifiant les inconnus de cette photo ci-contre sont invitées à en faire part en Mairie.



LES RECONNAISSEZ-VOUS ?



